UNIVERSITÉ DU BURUNDI
GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI
Dépôt institutionnel officiel
https://repository.ub.edu.bi

Le mentir valorisant. Approche psychosociale du mensoge au Burundi

Nsavyimana, Mélance; Sous la direction de : Pr Hilaire NTAHOMVUKIYE

2006
UB, Faculté des lettres et sciences humaines
https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/1146

Document téléchargé depuis le **Grenier du Savoir du Burundi** — https://repository.ub.edu.bi

UNIVERSITE DU BURUNDI
FACULTE DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES
DEPARTEMENT DES LANGUES ET LITTERATURES AFRICAINES

LE MENTIR VALORISANT. APPROCHE PSYCHOSOCIALE DU MENSONGE AU BURUNDI

Par
Mélance NSAVYIMANA

Sous la direction de :

Pr Hilaire NTAHOMVUKIYE

Mémoire présenté et défendu publiquement en vue de l'obtention du grade de Licencié en Langues et Littératures Africaines

Bujumbura, Septembre 2006

DEDICACE

A ma regrettée grand-mère,

A nos parents pour avoir guidé nos premiers pas ;

A nos frères et sœurs Souavis, Mélanie, Elysée et Thadée pour tant d'entente ;

A nos cousins et cousines ;

A nos neveux et nièces K.Aubry, K.Graciela, K .Dorelle et Toulouse

A la regrettée NKUNZIMANA Gloriose, que Dieu ait son âme ;

A nos amis pour tant de joies partagées et d'épreuves endurées ensemble

Nous dédions ce mémoire

REMERCIEMENTS

Toute œuvre scientifique, si modeste soit-elle, n'est jamais le fruit d'une seule personne. Ainsi, au terme de notre travail, nous tenons à exprimer nos remerciements aux personnes sans lesquelles il n'aurait jamais vu le jour.

Nos sincères sentiments de gratitude sont particulièrement adressés au Professeur Hilaire NTAHOMVUKIYE qui, en dépit de ses multiples responsabilités ,dirigea ce travail avec dévouement. Son immense savoir, ses multiples et sages conseils, son goût pour le travail rigoureusement bien fait, nous furent d'une aide inestimable.

Nous tenons à remercier également tous les professeurs de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, surtout du Département des Langues et Littératures Africaines ainsi que nos enseignants du primaire et du secondaire ; qu'ils trouvent dans ce mémoire l'aboutissement de leurs efforts.

Nous éprouvons un profond plaisir à reconnaître une dette morale à notre sœur Mélanie , notre ami Guy André ,à nos cousins Audace et Maître Joseph pour ce qu'ils n'ont cessé de faire en notre faveur. Ce travail est le leur.

Nous adressons nos vifs remerciements à nos amis du mouvement Xavéri, de l'Ecole Saint Michel-Archange, du Lycée du Saint-Esprit, à nos camarades qui nous ont témoigné d'une amitié sans faille et ont agrémenté notre séjour sur les bancs de l'école ; qu'ils reçoivent l'expression de notre reconnaissance.

A tous et à chacun, nous disons infiniment merci.

TABLE DES MATIERES

DEDICACE..... .i
REMERCIEMENTS ii
TABLE DES MATIERESiii
INTRODUCTION GENERALE.....1

PREMIERE PARTIE: CADRE THEORIQUE ET CONCEPTUEL

CHAPITRE I. DEFINITION DES CONCEPTS4
I.1. Mensonge4
I.1.1. Délimitation du domaine du mensonge.....6
I.1.2. Le mensonge et la conscience7
I.1.3. Le mensonge et l'éthique.....9
I.2. La vérité11
I.2.1. La vérité et la croyance12
I.2.2. La vérité et le mensonge.....13
I.2.3. La vérité et la société.....15
I.3. La sincérité16
I.3.1. Qui ment toujours ou qui dit toujours la vérité ?18
I.3.2. La sincérité et la vérité18
I.3.3. La sincérité et le mensonge.....20

CHAPITRE II. TYPOLOGIE DU MENSONGE.....22
II.1. Le mensonge nuisant 22
II.1.1. La calomnie23
II.1.1.1. La dénonciation23
II.1.1.2. L'imputation calomnieuse26
II.1.2. Le faux témoignage.....27
II.1.2.1. Le caractère testimonial de la déclaration.....28
II.1.2.2. Le caractère solennel.....29

II.1.2.3. Le caractère mensonger29
II.1.3. La médisance 30
II.2. Le mensonge de profit.....32
II.2.1. Le mensonge à profit matériel 32
II.2.1.1. L'escroquerie..... .33
II.2.1.2. La tromperie 35
II.2.1.3. La tricherie..... 36
II.2.2. Le mensonge à profit éthico-social ou psychologique 38
II.2.2.1. Le mythomanie..... . 39
II.2.2.2. La fable 41
II.2.2.3. Le mensonge plaisant ou la plaisanterie 42

CHAPITRE III. UNIVERS VALORISANT DU MENSONGE..... 44
III.1. La communication 44
III.1.1. La publicité 44
III.1.2. La désinformation ou l'art du mentir vrai..... . 47
III.1.3. L' embarras des journalistes49
III.2. La politique 51
III.2.1. Le problème de la vérité en politique..... .52
III.2.2. La propagande politique 54
III.2.3. Les stratégies politiques..... 56
III.3 La vie sociale 58
III.3.1. Les fiançailles58
III.3.2. Le couple..... . 59
III.3.3. La famille60

DEUXIEME PARTIE :LE MENSONGE AU BURUNDI

CHAPITREIV :INTRODUCTION METHODOLOGIQUE.....63
IV.1.Méthode d'enquête.....63
IV.1.1. Univers de l'enquête.....63
IV.1.2. Détermination de l'échantillon64
IV.1.3 Instrument de recherche65

IV.2.Déroulement de l'enquête.....66
IV. 2 .1. La pré-enquête66
IV.2. 2. L'enquête proprement-dite67
iv.3. Brève description de la méthode d'analyse.....68

CHAPITRE V :PRESENTATION, ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS69

V .o. Introduction69
V.1. Les mensonges dont une personne est auteur.....69
V.1.1.Mentir pour gagner ou sauvegarder l'honneur ou l'estime69
V .1.2.Mentir pour les intérêts matériels.....81

V.2.Les mensonges dont une personne est victime.....84
V.2.1. Attitudes face aux propos mensongers d'autrui.....84
V.2.2. Comportement manifesté à l'égard du mensonge.....91

v .3.synthese et conclusion générale.....93

BIBLIOGRAPHIE..... 101

ANNEXES..... .103

INTRODUCTION GENERALE

Notre travail de recherche s'intitule **:Le mentir valorisant. Approche psychosociale du mensonge au Burundi.** Le choix d'un tel sujet a été motivé par un esprit de vérifier pourquoi le mensonge a un niveau aussi élevé, s'il n'y aurait pas un facteur positivant le mensonge. C'est dans ce sens que nous entreprenons un tel travail.

0.1.Problématique générale

« Mentez, mentez ! Il en restera toujours quelque chose », disait un sage du Siècle des Lumières. Il s'en est donc trouvé quelqu'un pour encourager le mensonge, même si peut-être il le fait par ironie.

Cependant, par ironie ou par excès de réalisme, toutes les cultures du monde réservent une place très importante au mensonge dans le comportement de l'homme en société, malgré que toutes les sociétés le présentent comme un mal. Au Burundi, en particulier, des proverbes révèlent la crudité de ce fait, tels « uwutábēshé ntásumíra umwâna » qui se traduirait par « qui ne ment pas ne sait pas nourrir ses enfants ».

En effet, le mensonge est un phénomène très complexe et bien présent dans la société. Il agrandit souvent son espace à cause des failles qu'ont d'autres réalités sociales. Il est en contradiction avec certaines valeurs sociales considérées comme prisées , en l'occurrence la vérité. Parfois, ces mêmes réalités se contredisent elles-mêmes, ce qui permet au mensonge de marquer sa présence et de se consolider. Parfois, le mensonge revêt plusieurs formes, les unes plus pernicieuses que les autres et dans les domaines les plus variés de la vie humaine. Certaines gens s'y prêtent mieux que d'autres, il y en a même qui pensent qu'il y a des métiers qui sont fondés sur le mensonge. Ainsi, le mensonge est un élément indéniablement constitutif de la vie sociale.

BASCOU l'affirme :

> *« Le mensonge exerce une fonction sociale, qu'il soit admis ou rejeté, méconnu ou stigmatisé, il est l'élément de la vie de relation ; il tire de mauvais pas, satisfait des besoins, des désirs et parfois des*

> *plaisirs, il fait souffrir ou soulage, guérit, sauve la vie parfois ; tantôt bénéfique, tantôt catastrophique, il est plus vraisemblable que le vrai, il enflamme l'imagination, peut susciter une foi sincère et il berce des nations entières »*[1].

Plus loin, il ajoute :

> *« Même les plus ardents défenseurs de la véracité admettent qu'il est des cas de force majeure qui contraignent au mensonge. Il faut donc lui reconnaître une place singulière dans notre psychique, puisque ceux dont la vie atteste qu'ils le dénoncent reconnaissent l'utiliser sous la nécessité, il est vrai. »*[2]

Dans tous les cas de figure, il semble qu'au Burundi, et peut-être partout ailleurs dans le monde, les gens mentent quelquefois pour se mettre en valeur. Ils peuvent également le faire pour bénéficier d'une certaine considération dans la société ou également à d'autres fins.

Qu'il semble donc y voir des circonstances autorisant et même justifiant le mensonge donne à penser et nous a interpellé personnellement. Nous avons ainsi voulu comprendre les mobiles de cette positivation du mensonge et ainsi intitulons notre travail : **Le mentir valorisant. Approche psychosociale du mensonge au Burundi**.

C'est dans ce sens et pour le vérifier que nous postulons les hypothèses suivantes :

[1] BASCOU (J.R),*L'enfant et le mensonge,Vérités et mensonge de l'enfant et de l'adolescent,* Toulouse, Privat,1975,p19

[2] BASCOU (J.R), *op.cit*, p.239.

0.2. Hypothèses

0.2.1. Hypothèse générale

Au Burundi, comme ailleurs dans le monde, l'homme mentirait pour se mettre en valeur et élargir son espace vital.

0.2.2. Hypothèses opératoires

1. Le mensonge contribuerait à la sauvegarde de l'image de soi du menteur ;
2. Le mensonge oeuvrerait au maintien de l'équilibre et de l'harmonie sociale.

0.3.Délimitation du sujet

Pareil intitulé trace déjà les limites de la démarche de l'esprit : nous n' oeuvrons pas en moraliste mais en intellectuel curieux des situations vécues par l'homme en société, et s'interrogeant sur le phénomène du mensonge en tant que phénomène humain.

Pour mener à bien pareille investigation, il faut recourir à une méthode adéquate, conforme à la délicatesse et aux diverses susceptibilités liées à la question ; une méthode suffisamment objective pour nous libérer même de nos propres convictions morales et/ou religieuses. Voilà pourquoi nous jugeons pertinent de réserver à la démarche méthodologique un chapitre à part, que nous présenterons le moment venu .Nous touchons ainsi à l'articulation du travail, objet du point suivant.

0.4.Articulation du travail

Le travail que nous entreprenons s'articule en deux parties, à savoir le cadre théorique d'une part, et le mensonge au Burundi d'autre part.

La première partie évolue en trois chapitres, à savoir la définition des concepts, la typologie du mensonge et l'univers valorisant du mensonge.

La deuxième partie, elle, comprend deux chapitres, qui sont l'introduction méthodologique d'abord ,ainsi que la présentation , l'analyse et l'interprétation des résultats d'enquête, qui seront clôturées par un bref chapitre sur la synthèse et la conclusion générale

PREMIERE PARTIE:

CADRE THEORIQUE ET CONCEPTUEL

CHAPITRE I : DEFINITION DES CONCEPTS

Comme nous l'avons annoncé dans l'introduction générale, nous commençons ce travail par la définition des concepts afin que nos lecteurs sachent de quoi nous parlons. Nous aurons ainsi à éclaircir le mensonge, la vérité et la sincérité.

I.1 MENSONGE

Le mot « mensonge » vient du latin populaire *mentionica,* du bas latin *mentire,* du latin classique *mentiri* – mentir. »[3] Pas mal de philosophes et d'auteurs ont essayé de le définir avec plus de précisions, mais le terme « mensonge » reste sans définition adéquate. Dans *Du mensonge/III.3,* Saint Augustin écrit que c'est une :

> *« Affirmation contraire à la vérité avec, en général ,intention de tromper. Est donc menteur celui qui pense quelque chose en son esprit, qui exprime autre chose dans ses paroles, ou dans tout autre signe. »*[4]

Par ailleurs, le « mensonge » est une notion fertile en contradictions dont nous pouvons soulever quelques unes. Une première contradiction évidente est soulevée par sa présence dans le domaine moral. Avant de se demander, en effet, si le mensonge parait être une mauvaise ou même une bonne action, il faudrait se demander en quel sens, il peut être considéré comme une action, étant en principe un énoncé.
De son côté, le GRAND LAROUSSE définit le mensonge comme :

> *« Une action de mentir, de déguiser, d'altérer la vérité pratique, habitude de cet acte ; assertion contraire à la vérité. »*[5]

[3] LE GRAND LAROUSSE UNIVERSEL, Librairie Larousse, 1984, p.1181.
[4] cfr AUROUX (S), *Encyclopédie philosophique universelle : Les notions philosophiques,* PUF, 1990, p.1594.
[5] LE GRAND LAROUSSE UNIVERSEL, Librairie Larousse, 1984, p.1182.

Même si on considère que certains énoncés sont des actes, il n'en reste moins que c'est en tant qu'énoncé et non comme un acte que le mensonge, à première vue, paraît répréhensible : mentir pour obtenir quelque chose semble pire que de le demander normalement.

Deuxième contradiction, le mensonge paraît être lié à un but, une intention qu'on pourrait alors qualifier de bonne ou de mauvaise suivant les critères moraux, subjectifs.
Or, si on s'intéresse à ce contexte ,outre qu'il est difficile à déterminer, même si on laisse de côté la question de critère moral, on est conduit encore une fois à négliger le mensonge moral comme énoncé et à accepter le mensonge comme acte commis dans une bonne intention.
Le mensonge est après tout un acte psychologique et social qui nous échappe à première vue ; nous rejoignons par-là l'idée de BASCOU quand il dit :

> *« Le mensonge est impalpable comme la parole son support, évanescent comme l'esprit sa substance ; essayer de le saisir, c'est vouloir jeter un filet sur un nuage ; par essence, il échappe à la définition ; comment caractériser le néant ? »*[6]

Toutefois, bien que non existant comme matériel, il est une réalité au moins dans ses effets, dans les relations interhumaines, par les maux qu'il nous fait ou par les services qu'il nous rend. Vouloir le saisir dans sa globalité serait certes s'exposer à un échec évident.

Aussi, pour essayer de comprendre la notion de mensonge, nous allons délimiter son domaine, pour ainsi dire les sources dans lesquelles il retrouve sa matière vivante et de le confronter avec ses antithèses afin de le saisir, de lui retrouver une place dans notre vie en société

[6] BASCOU (J.R),*op .cit,p.29*

I.1.1. Délimitation du domaine du mensonge

Si nous voulons tenter de délimiter de façon plus ou moins précise le domaine du mensonge, nous laisserons délibérément de côté les aspects philosophiques de la notion du vrai, notion très ambiguë qui ne pourrait que nous amener à des problèmes immenses de discussion, en tant que notion abstraite. SUTTER a essayé de trancher les écarts entre la notion du vrai et le mensonge en évoquant le concept d'intention lorsqu'il dit :

> *« L'intention de tromper est si bien l'essentiel du mensonge qu'il est possible de mentir en disant la vérité à l'interlocuteur qui doit s'attendre à une feinte. »*[7]

De l'ambiguïté de la notion de vrai entre en jeu notre façon d'appréhender le réel qui est le plus souvent fort imparfait, ainsi que les moyens d'expression dont nous disposons qui ne nous permettent pas de traduire de façon fidèle cette notion déjà inexacte. Cette infirmité qui nous est inhérente nous laisse le choix entre des approximations multiples. C'est là alors que le mensonge commence. JANKELEVITCH le dit très bien :

> *« La possibilité du mensonge est donnée avec la conscience même dont elle mesure ensemble la grandeur et la bassesse. »*[8]

Mais, précise-t-il,

> *« Pourtant, la conscience, si elle définit ce genre de mensonge, n'en assigne pas encore la différence spécifique ; de ce que le menteur n'est jamais inconscient en son for-mensonger, il ne résulte pas que toute conscience soit menteuse. »*[9]

[7] SUTTER (J.M), *Le mensonge chez l'enfant,*
[8] JANKELEVITCH (V), *Traité des vertus,* T2, *Les vertus de l'amour,* Paris, Bordas/Mouton, 1970, p.452.
[9] JANKELEVITCH (V), *op. cit.*, p.452.

Nous signalons également que nous pouvons ne pas dire la vérité parce que nous en sommes empêché. Le mensonge est par nature un acte social, il exerce une fonction sociale, qu'il soit admis ou rejeté, loué ou stigmatisé ; il est l'élément de la vie en relation.
Là encore, il faut porter un petit débat sur le plan des relations sociales. Entre la réalité vécue et certaines formes d'expressions, la société a établi un système de relations arbitraires et conventionnelles ;dire le vrai c'est employer le système de correspondance socialement admis entre le réel et certaines formes d'expressions, et mentir c'est s'en écarter de façon délibérée. Si l'homme doit une fois mentir, voilà quelles sont les ressources qu'il utilise et dans quel magasin il puise. Le mensonge s'exerce au niveau de la conscience, de l'intelligence (sauf en cas d'anomalie) et dans la société, dans les relations inter-humaines. C'est son champ principal d'exécution.

I.1.2. Le mensonge et la conscience

Et comme la liberté n'est libre que parce qu'elle peut choisir ou le bien ou le mal, la dialectique du mensonge tient tout entière dans cet abus d'un pouvoir qui est propre aux consciences. C'est de même pour le trompeur , puisqu'il sait la vérité et la déforme sciemment. Le mensonge n'est pas seulement le faux ; pour mentir il faut certes dire le faux volontairement, mais aussi et d'abord connaître le vrai de quelque façon.

> *« En fait les hypocrites préfèrent le faux intentionnellement, expressément, non pas parce qu'ils ignorent le vrai mais justement quoiqu'ils le connaissent, c'est-à-dire en connaissance de cause... »*[10]

Le mensonge a donc partie liée avec le vrai et le faux à la fois ; d'où la fascination exercée par le menteur, avant tout sur lui-même ; croyant jouer à la frontière du vrai et du faux, il veut maîtriser le langage. Il est vrai que mentir

[10] JANKELEVITCH (V), *op. cit.*, p.455.

requiert une compétence : pas seulement l'habileté du trompeur, mais celle même qui est nécessaire à l'énonciation du vrai. Selon JANKELEVITCH, en effet, *« le mensonge est cette grimace d'une conscience qui peut les deux. Il ne s'agit pas d'intention mais de raison. »*[11] Cela est bien vérifiable dans notre vie relationnelle : lorsque nous voulons mentir à autrui, nous changeons de temps en temps de manœuvres pour échapper à des déjouements ; comme le dit cet adage « Igití ntikigukorá mu jîsho kabiri (littéralement : *« un morceau de bois ne te blesse pas aux yeux deux fois).*
BASCO dira que *« pour ne pas être taxé de menteur soi-même, il faut varier les tactiques : on fait appel à la raison. »*[12]

En principe, effectivement, personne n'aime être pris en flagrant délit de mensonge, c'est la chose la plus embarrassante ; tout comme personne n'aime non plus découvrir qu'on lui ment ou qu'on lui a menti, même avec bonne intention. Bref, le mensonge est une chose mentale mais pas une altération grammaticale. On se heurte à l'aporie : pourquoi dire le faux serait-il un mal ? Pourquoi dire le vrai est-il meilleur ? C'est là une question de morale. Nous pensons que cette conscience choisit le mensonge parce que tout humain est caractérisé par l'égoïsme ; on ment parfois pour agrandir son espace vital. Une question qui nous vient à cœur, c'est de savoir pourquoi nos sociétés ne se disloquent pas à cause du mensonge.

I.1.3. Le mensonge et l'éthique

Formé à partir du grec *ethos,* le mot « éthique » constitue avec le mot « morale », formé sur le latin *mos,* un couple de synonymes que l'usage a tendance à différencier. Le mot « éthique », initialement appliqué à la morale sous toutes ses formes, désigne plus spécialement :

> *« 1. L'étude théorique des principes qui guident l'action humaine dans les contextes où le choix est possible ;*

[11] JANKELVITCH(V).*op .cit.* p .455
[12] BASCOU, *op. cit.*, p.12.

> 2. *Tout ensemble de principes gouvernant l'action des individus pour autant qu'ils agissent en fonction de leur appartenance à un groupe social déterminé et que cette appartenance impose des règles de conduite. »*[13]

La morale apparaît perçue comme pesée d'un système de règles communes et l'éthique collant à chaque individualité. Le mensonge, semble-t-il, se retrouve dans tous les domaines de la vie en société ; risque-t-il alors d'être une entrave à l'harmonie sociale ?
Pour essayer de pallier à cet obstacle, la société a mis sur pied un système d'éducation à la vérité et la répression du mensonge dès les premières manifestations chez le jeune enfant. Mais cela paraît contradictoire et même impossible, d'autant plus que les adultes usent eux-mêmes de mensonge. Selon BASCOU :

> *« il faut bien admettre que les méthodes pédagogiques, les mesures d'intimidations ou de gratifications, les exemples héroïques ne sont pas à la mesure des prétentions éducatives. »*[14]

On peut également s'interroger sur la prégnance du huitième (9e) commandement de Dieu vouant aux tourments éternels tous ceux qui se détournent de la vérité et font commerce au mensonge. Le mensonge n'est pas mauvais dans toutes les circonstances, il est également une base à l'éducation du bon citoyen de tous les temps, car dit-on :

> *« L'histoire et la littérature surabondent de récits ou d'événements à la gloire du mensonge,... les fabliaux du Moyen-âge abondent, en histoire des maris bafoués, à leur faiblesse et surmontent leurs conditions par l'astuce,... mais aussi le mensonge est une institution, il était vertu à Sparte et fait*

[13] AUROUX (S), *op. cit.*, p.159.
[14] BASCOU (J.R), *op. cit.*, p.15.

> *partie de l'éducation de tout bon citoyen, il trouve sa brillante justification dans la Raison d'Etat chez Machiavel, dans nos sociétés modernes, il est instrument politique et art de gouverner. »*[15]

La plupart des fois, le mensonge est fait dans un but égoïste ; l'éthique se situe dans cette optique. Cette dernière, en effet, naît du désir comme quête du bonheur, plus exactement, des tensions qui sous-tendent ce désir. Elle provient de l'échec du désir immédiat ; bien plus, elle s'appuie sur le dynamisme renouvelé de ce désir, essayant inlassablement de surmonter les obstacles et les limites en se transformant de l'intérieur. SAGNE nous dit en effet que :

> *« L'éthique est la culture du désir de bonheur, à l'intérieur d'une pratique d'acheminement, sans cesse à reprendre. Elle n'est pas la jouissance de soi dans la quiétude, par l'évitement d'autre et du réel, mais la persévérance dans un travail réconciliateur. »*[16]

Le mensonge se place parmi ces réalités sociétaires que l'éthique a pour mission de réguler, de contrôler pour qu'il y ait toujours harmonie entre les individus. L'éthique exige de fonder la conduite humaine, c'est l'exigence même de donner le sens à la vie, cela à l'aide de certaines valeurs ,entre autres la vérité.

[15] *Idem*, p.16.
[16] SAGNE (J.C), *Conflit, changement, conversion. Pour une éthique de la réciprocité*, Paris, Cerf/Desclée, 1974, p.167.

I.2.VERITE

Le mot « vérité » a remplacé les formes francisées *verté* et *vertet,* elles-mêmes dérivées des mots latins *veritas* (vérité) et de *verus* – vrai. *Le nouveau Petit Robert* le définit au sens courant du terme comme :

> *« Connaissance conforme au réel, son expression, les faits qui lui correspondent en tant qu'ils sont exprimés, connus ou à connaître (opposé à erreur, ignorance ou intention, mensonge), expression sincère sans réserve de ce qu'on sait, de ce dont on a été témoin. »*[17]

Pour bien saisir cette définition, il faudrait d'abord établir une distinction peu marquée dans le langage courant mais pourtant importante entre vérité et réalité. Le premier terme, vérité, désigne un énoncé, un jugement appliqués aux éléments du monde intellectuel ou sensible que l'on désigne comme appartenant au monde des choses (la réalité). Par ailleurs, il faut aussi essayer de différencier dans la vérité, la vérité commune de la vérité scientifique.

> *« La vérité scientifique, seule approche de la réalité, est d'acquisition tardive dans l'évolution de la pensée et n'est accessible qu'à une minorité d'esprits ; elle reste le point de référence dans le domaine des choses et des phénomènes, mais la vérité commune est beaucoup plus floue et imprécise, surtout quand elle cesse de s'appliquer à des faits, toujours plus ou moins vérifiables, pour s'exercer sous des sentiments profonds qui échappent à la méthode scientifique. »*[18]

On peut se demander si une tête humaine, si bien faite qu'elle soit, peut savoir le tout de tout. La vérité absolue lui est-elle accessible ? Nous affirmons

[17] *Nouveau Petit Le Robert,* Dictionnaire de la langue française, Paris, 1994, p.1565.
[18] BASCOU (J.R), *op. cit.*, p.65.

qu'aucun jugement humain n'est vrai de cette vérité. Seul le savoir divin est vérité absolue. La vérité humaine ne peut être que limitée. La pensée humaine ne peut posséder la connaissance totale d'une chose. Comment alors affirmer qu'une vérité partielle est encore une vérité ? N'est-ce pas la cause de son ambiguïté ? Quelque ambiguë qu'elle soit, plusieurs définitions convergent à ce que la vérité implique l'accord du sujet avec l'objet.

La vérité commune est une valeur relative aux conditions d'existence d'une société bien déterminée de vivants, d'un individu par rapport aux autres, d'autant plus qu'il n'y a pas de critères universels de la vérité, sur lesquels tout le monde puisse s'entendre. Souvent, elle relève de la croyance, s'apprécie par rapport au mensonge, dès l'instant où elle est reçue comme telle par la société.

I.2.1.La vérité et la croyance

Le mensonge trouve sa place dans l'ambiguïté de la notion de vérité confrontée à celle de croyance. Le mot « croyance » vient du latin *credentia,* du latin classique *credere* – croire. Le *Grand Larousse Universel* définit la croyance comme l'acte de *« faire croire à l'existence de quelqu'un ou de quelque chose, à la vérité d'une doctrine, d'une thèse. »*[19]

Mais pour HAMELIN (O), elle est :

> *« l'adhésion d'un esprit à la vérité ou à ce qu'il regarde comme tel, l'opération par laquelle un sujet s'apprécie et pose pour lui-même l'objet est la croyance. »*[20]

Sans sujet, il n'y a pas de croyance possible. Quant à la vérité, c'est la croyance que ce que l'on voit, ce que l'on sent est vrai, conforme au réel ; c'est aussi la croyance à la réalité de l'autre, et en l'articulation de sa vérité ; comme telle, la croyance ne s'applique qu'à ce qu'on aperçoit, à ce qu'on veut, à ce qu'on aime

[19] *Grand Larousse Universel,* p.
[20] HAMELIN, *Système du savoir,* PUF, 1956, p.150.

au besoin, à ce qu'on aime comme occasion de plaisir. Il faut reconnaître que nul esprit ne saurait croire sans vouloir.
A l'opposé de la vérité, BASCOU nous suggère que :

> *« La croyance n'est pas le vrai, elle n'est qu'un moyen sinon un obstacle de ce vrai, elle exige une constante remise en question, c'est-à-dire un jugement d'existence critique... »*[21]

Nous remarquons ainsi que la vérité et la croyance divergent dans le fait que la vérité est l'accord du sujet avec l'objet, quand la croyance implique la volonté du sujet. Selon KANT dans *La critique de la raison pure,*

> *« Lorsque l'assentement n'est suffisant qu'au point de vue objectif et qu'il est tenu pour insuffisant au point de vue objectif, on l'appelle croyance. »*[22]

Bref, la croyance ne peut se définir en termes exclusivement intellectuels et prétendument objectifs, car la fonction essentielle du sujet est la volonté qui, de son côté, répond ou suppose une certaine tendance, donc finalement une certaine dose d'affectivité. La croyance n'a en réalité nul besoin de preuve ni de vérification. C'est évident pour les croyants : ils croient, un point c'est tout ; et cet état de fait diminue plus pour eux les embarras qu'il ne les augmente, aussi longtemps du moins, qu'il ne se maintient. Si ce n'est plus le cas, il ne leur reste que l'aveu de l'erreur, ou bien l'entrée dans le mensonge.

I.2.2. La vérité et le mensonge

Bien que toutes les définitions du mensonge et de la vérité s'avèrent critiquables et incomplètes, elles s'accordent pour donner le mensonge comme un énoncé contraire à la vérité. Le mensonge se traduit par esprit car mentir c'est imaginer. Le mensonge ne serait justement que création circonstancielle ;

[21] BASCOU (J.R), *op. cit.*, p.32.
[22] *Grand Dictionnaire Universel,* p.2806.

la vérité, articulation du vrai qu'elle énonce. JANKELEVITCH le dit d'une façon précise : *« la vérité paraît se faire en nous, le mensonge est fait par nous. »*[23]

Le mensonge est alors fait à partir de la vérité ; c'est l'altération de cette dernière. Le mensonge est d'emblée inséparable de la question de vérité. En réalité :

> *« Mensonge et vérité ne sont que deux versants d'une même réalité humaine, ils coexistent, se superposent, divergent pour se rapprocher jusqu'à se confondre dans le champ de la parole qu'ils recouvrent exactement. »*[24]

Le mensonge devient une vérité dans la mesure où il produit quelque chose conforme au désir du menteur, c'est-à-dire le réel du menteur. Il y a donc de nombreuses occasions qui semblent métamorphoser le mensonge en bien. On se pose la question : entre la vérité qui blesse et parfois même qui tue et le mensonge qui sauve, que doit-on choisir ? Le choix est libre. Ne peut-on pas affirmer que celui qui dit la vérité aux tueurs, aux ennemis de l'homme est lui-même ennemi de l'homme ? *« Un sage qui ment par la bonté est plus profondément véridique qu'un sophiste qui dit la vérité par méchanceté. »*[25]

Mentir aux tueurs qui nous demandent si nous cachons chez nous une personne quand cette dernière est recherchée, ce n'est pas mentir, c'est sauver une vie, et C'est le plus sacré des devoirs, pensons-nous : la vérité est de plus de poids auprès d'un remords éternel. La vérité sans amour est pire que la calomnie.

Par ailleurs, *« Dire la vérité n'est un devoir qu'envers ceux qui ont le droit à la vérité. Or, nul homme n'a le droit à la vérité qui nuit à autrui. »*[26] C'est en ce sens que nous pensons qu'un mensonge véritable est l'acte de tromper sur ce qu'on sait être vrai une personne à qui on doit cette vérité-là. Dans le cas contraire, ce n'est que le mensonge nécessaire et utile. C'est par lui que nous nous sauvons contre nos agresseurs et les agresseurs de l'humanité, que nous satisfaisons nos besoins ; bref, on ne peut pas dénombrer tous les services qu'il nous rend. Donc, comme l'affirme MAUREY, *« un juste équilibre entre la*

[23] JANKELEVITCH, *op. cit.*, p.172.
[24] BASCOU (J.R), *op. cit.*, p.17.
[25] JANKELEVITCH, *op. cit.*, p.520.
[26] AUROUX (S), *op. cit.*, p.1595.

vérité et le mensonge est nécessaire à la bonne santé des individus et aussi des sociétés »[25]

1.2.3. La vérité et la société

A la différence du mensonge qui est banni, la vérité est une valeur bien considérée dans la société, même si elle n'est accessible qu'à une minorité de gens. Pour la cohésion de la société, la vérité est une condition sine qua non, et tout un chacun doit apporter sa contribution pour son édifice. L'instrument adéquat à la recherche de la vérité se forge par l'éducation au cours de laquelle l'enfant doit être imbibé de bonnes conduites relatives à la vérité. Chose qui n'est jamais complète, parce que l'homme en société est en perpétuels conflits.

> *« Si l'homme s'oppose à l'autre c'est sans doute qu'il est difficilement en paix avec lui-même. Loin d'être saturé, satisfait de lui-même, il est cet être qui éprouve des vides, des manques, des creux en lui-même. »*[27]

Ces « creux », ces « vides », l'homme cherche à les combler. Pour ce faire, il cherche ailleurs ce qui lui manque, il le cherche dans le monde matériel, dans l'au-delà, dans l'univers, il le cherche surtout en l'autre homme, en son semblable qui provoque le plus son attrait et son désir.
Pour satisfaire ses besoins, l'homme peut recourir à tous les moyens qui lui sembleraient possibles, en l'occurrence le travail, le vol, la mendicité et même le mensonge. Selon MASSARD,

> *« l'homme cherche instinctivement ce qui lui manque en autrui mais d'abord en asservissant, en faisant de l'autre son esclave. C'est la dialectique du maître et de l'esclave, la lutte des sexes, sous-jacentes à tous les rapports humains avant que la*

[25] MAUREY (G), *Mentir*, Bienfait et Méfaits,De Boeck- Université Bruxelles- Paris, 1996,p.34
[27] MASSARD (M), *Foi chrétienne, vérité de l'homme*, Points de repère ,Casterman, 1967, p.19.

> *justice et l'amour ne les éclairent et ne viennent les purifier. »*[28]

A ce niveau, la vérité se heurte à des problèmes, car tous ces moyens à employer ne sont pas nécessairement véridiques. Le mensonge retrouve alors sa place confortable. Néanmoins, l'homme est appelé à vivre en relation de symbiose avec les autres,et les contrevenants sont exposés à des sanctions sociales. Mentir peut alors aider à construire cette symbiose et à éviter ces sanctions. En ce cas, quelle serait la place de la sincérité ?

I.3. SINCERITE

« Sincérité » vient du latin *sinceritas :* qualité d'une personne sincère. Selon Le Petit Robert:

> *« Etre sincère, c'est être disposé à reconnaître la vérité et à faire connaître ce qu'on pense et sent réellement, sans consentir à se tromper soi-même ni à tromper les autres. »*[29]

Etre sincère, ce n'est donc pas demeurer niaisement ingénu, mais connaître la droiture et s'interdire courageusement de tromper. JANKELEVITCH ajoute :

> *« La sincérité est toujours belle, toujours exigible et absolument bonne, la sincérité ne dépend plus des clauses moyennant lesquelles elle deviendrait virtueuse, mais au contraire, c'est elle qui donne la valeur à une conduite en elle-même sans valeur. »*[30]

Si, comme l'affirme ainsi l'auteur, la sincérité est toujours exigible, elle appelle surtout la réciprocité ; quand alors l'attitude, l'engagement dans la sincérité

[28] MASSARD (M), *op. cit.*, p.19.
[29] *Le Nouveau Petit Robert, Dictionnaire de la langue française,* Paris, 1994, p.
[30] JANKELEVITCH, *op. cit.*, p.452.

échouent, quand ils n'entraînent pas la conviction de l'autre, la sincérité est alors obligée de se démontrer ; et si malgré ces efforts, elle appelle encore la défiance, le retentissement en est si profond que cela suffirait à démontrer que la confiance, c'est-à-dire la sincérité partagée, est vraiment la base du lien interhumain de la relation sociale.

Toutefois, la sincérité est aussi une science, une expérience de la sincérité de l'autre. Cette expérience est parfois incomplète, insuffisante ou erronée dans la mesure où ses propres projections ne sont pas à la mesure de celles de l'autre. C'est le cas d'un enfant vis-à-vis de l'adulte ou tout autre sujet candide. Cela parce que l'adulte, à quelque place où il se trouve, se sent investi d'une mission éducative ; il s'estime responsable de favoriser l'éclosion de cet enfant considéré comme le reflet de la famille que l'on voudrait embellir.

De là, la confiance mutuelle s'estompe parce que les projections de l'adulte n'étant pas à la même mesure de celles de l'enfant, il y a une force à sens unique, une force unilatérale. De ce fait :

> *« Pour répondre à son devoir de sincérité à l'égard de l'enfant, l'adulte devra toujours avoir présent à l'esprit que la vérité à lui n'est pas forcément perceptible par l'enfant, elle doit être aménagée à la mesure de son niveau de réceptivité. »*[31]

Au lieu de ne pas répondre à l'enfant qui nous pose une question gênante, il faut plutôt savoir comment lui répondre. Mais, si la société nous exige d'être sincères les uns envers les autres, on pourrait se demander s'il y aurait quelqu'un qui ment tout le temps et en tout ou qui ne ment jamais. Comment, dès lors, opérer cet aménagement ?

[31] BASCOU (J.R), *op. cit.*, p.251.

I.3.1. Qui ment toujours ou qui dit toujours la vérité ?

De ce qui précède, il apparaît que le menteur ment dans le but d'agrandir l'espace vital de son ego, de sauvegarder ses intérêts, de s'accaparer ceux des autres ; nous remarquons que d'aucuns préfèrent recourir au « pieux mensonge » dans les situations les plus banales, et que la vérité échappe souvent à l' homme sans qu'il s'en aperçoive, sans qu'il ait eu l'intention de la livrer.
JANKELEVITCH nous dit :

> *« Le menteur a beau se travestir , il ne laisse pas d'exprimer par ses déguisements eux-mêmes un certain genre de vérité : sans en avoir eu expressément l'intention, il est quand même véridique, véridique malgré lui et bien involontairement, véridique par surprise. »*[32]

Quand le menteur se trouve ainsi avoir révélé une vérité qu'il aurait voulu cacher, il ne se sent pas du tout valorisé par cette « sincérité fugitive » ; au contraire, il se trouve comme en « accès de sincérité », et il le regrette ; il se sent comme en disharmonie avec lui-même. Ce trouble ne peut souvent pas échapper à l'attention de son entourage. L'auteur s'en trouve comme piégé.
Et plus il se débat dans le piège, plus il s'enfonce et aggrave la situation. Le menteur en crise de sincérité s'en veut d'avoir dit vrai.

I.3.2. La sincérité et la Vérité

La distinction sincérité- vérité paraît être complexe : la vérité c'est un énoncé qui est vrai alors que la sincérité est l'attitude à l'égard des autres devant cet énoncé de la vérité.
En effet, la sincérité est une ouverture de cœur qui nous montre tels que nous sommes, c'est l'amour de la vérité, c'est la répugnance à se déguiser, un désir

[32] JANKELEVITCH, *op. cit.*, p.483.

de se dédommager, de reconnaître ses défauts et de les diminuer même par le mérite de l'aveu.
Selon BASCOU :

> *« La vérité en soi n'a de sens ni même d'existence que d'être à être, elle est le substrat intersubjectif de la relation et de l'échange ; elle n'est que pour être perçue, reçue et transmise, elle s'implique dans une démarche communicative qui est la sincérité »*[33]

La vérité est donc le seul bien qui soit vraiment commun à tous les hommes ; la sincérité, elle, est l'unique moyen de l'échange ; donc condition nécessaire et principale de toute relation, de tout contact.
Mais nous remarquons un certain décalage entre les deux : contrairement à la sincérité qui est toujours exigible, toujours belle comme nous l'avons vu précédemment, la vérité n'est pas toujours exigible, n'est pas toujours bonne à dire et même à entendre.
Nous rejoignons ainsi l'adage qui dit que toute vérité n'est pas bonne à dire, car dit-on, dire la vérité est utile à celui à qui on la dit mais désavantageux à ceux qui la disent parce qu'ils se font haïr.
De ce fait, rares sont parmi nos contemporains, ceux qui reconnaissent le caractère exigible de la vérité. Nous préférons renoncer à cette vérité que nous faire haïr. C'est d'ailleurs le problème que rencontre la vérité chez les humains. Par là, le mensonge se dessine à l'horizon jusqu'à s'installer confortablement. Mais alors, quel rapport établir entre la sincérité et le mensonge ?

[33] BASCOU, *op. cit*, p.56

I.3.3. La sincérité et le mensonge

J.R. BASCOU dit de la sincérité :

> *« c'est l'attitude à l'égard des autres devant un énoncé de la vérité qui fonde la sincérité ou le mensonge ; le mensonge n'est vraiment une autre vérité que dans ses intentionnalités. C'est l'erreur qui est le contraire de la vérité, le mensonge étant le contraire de la sincérité »*[34]

En optant pour ce propos de BASCOU, nous pourrions définir le mensonge comme une démarche déviée vers l'autre mais pas un énoncé non vrai. Si l'homme sincère est celui qui veut le vrai et le veut de tout son cœur, sans penser aux mensonges nécessaires, il n'accepte pas, ne reconnaît pas le principe du mensonge. Mais pour la simple raison que toute créature ne fait que ce qui lui est possible, celui qui n'admet pas le principe du mensonge admettra en fait le fait du mensonge.
JANKELEVITCH va dans le même sens quand il dit :

> *« La bonne volonté sérieuse et passionnée qui a priori ne louche jamais vers les moyens impurs et les maux nécessaires utilisera a posteriori ces maux et moyens si vraiment elle veut avec son âme tout entière. »*[35]

Ce qui est essentiel, ce n'est pas de dire des mensonges mais plutôt de s'en servir comme moyens de faire une bonne chose, de s'en servir comme chemin. La volonté absolue et idéale qui veut théoriquement la vérité, absolument la vérité, rien que la vérité, dans un monde douloureux comme le nôtre, peut pratiquement trouver le mensonge, nécessaire à la manifestation d'une vérité plus profonde et plus générale.

[34] BASCOU, *op. cit* , p. 57
[35] JANKELEVITCH,(V.), *op. cit.* ,p.544

Bien entendu, ce mensonge, elle ne le veut ni positivement ni directement ni même pas transitivement, elle le veut par répugnance, par contrainte, elle le veut sans le vouloir expressément ; elle le veut en le maudissant, car elle veut le mal, et ce mal que nous tolérons sera un moindre mal. Le mensonge auquel nous nous résignons sera le moindre mensonge, le plus petit, le plus bref, le plus anodin possible.

Relèvent de cet univers les mensonges pieux pour ménager l'homme misérable, ou les mensonges sacrés pour tuer le mal ; telles sont les dispenses que s'octroie le sincère lorsqu'il veut non pas la vérité oratoire, formelle mais la vérité effective. Bref, nous pouvons affirmer que : *« celui qui veut sincèrement la vérité consent au mensonge ou tout simplement s'y résigne. »*[36] Dans notre vie sociale, il nous faut être sincère car, c'est la sincérité qui sait dans quelles circonstances il faut la vérité ou dans quelles autres il faut le mensonge.

[36] JANKELEVITCH, (V.), *op. cit.*, p.542.

CHAPITRE .II. TYPOLOGIE DU MENSONGE

Dans le chapitre précédent, nous avons montré le caractère universel du mensonge au même titre que la parole, son omniprésence dans la société malgré toutes les valeurs prônées par celle-ci. Nous pouvons maintenant tenter de classer les grandes catégories du mensonge afin de déceler les différents types que nous rencontrons dans la vie relationnelle de tous les jours.
Trois critères ont été tenus en compte dans cette classification :l'ordre d'abord ,c'est à dire du plus lourd au plus anodin (voire innocent) , les peines ou les sanctions infligées aux coupables ensuite, et les avantages enfin.
Nous distinguons ainsi le mensonge nuisant du mensonge profitable .Cette deuxième catégorie se subdivise à son tour en deux types :
- Le mensonge à profit matériel
- Le mensonge à profit social, moral ou même psychologique

II.1. LE MENSONGE NUISANT

Cette catégorie du mensonge regroupe des mensonges très pernicieux, dont l'auteur n'a aucune autre intention que celle de nuire, de léser son prochain. Ce sont des mensonges très méchants, faits uniquement dans le dessein de nuire. Appelé mensonge-moyen, dans la classification de JANKELEVITCH, ce type de mensonges n'a pas un but en soi ; il ne suppose même pas nécessairement une atteinte à des valeurs sociales autres que la vérité en soi. Il semble toutefois être plus sanctionné par la société ,soit pour ce qu'il représente d'atteinte à la vérité, soit encore pour le danger que suscite son simple caractère trompeur et crédible. Ce type de mensonges apparaît le plus souvent dans la calomnie, dans le faux témoignage et dans la médisance.

II.1.1. La calomnie

Le mot « calomnie »signifie :

> *« Accusation grave et volontairement mensongère. Calomnier quelque chose, le dénaturer sciemment par de fausses interprétations : calomnier la*

> *pensée de quelqu'un, ses projets. Calomnier quelqu'un, le dénigrer par des calomnies, l'attaquer mensongèrement : calomnier un adversaire politique. »* [37]

Pour prendre le Burundi en exemple ,l'homme ne vivait pas dans l'anarchie ; il était régi par une certaine structure sociale constituée par le roi à la tête, les Bagánwa (chefs) et les Bashîngantăhe ; ceux-ci étaient les détenteurs du pouvoir de sanctionner les délinquants. Parmi les délits qu'ils rencontraient, figuraient notamment le fait d'accuser faussement une personne, ce qu'on appelait « kubêshera » ou mieux encore « kudódobereza ». C'est dans cette appellation qu'étaient connues la dénonciation et les imputations calomnieuses. Elles devaient être adressées au roi, au chef ou aux autres titulaires coercitifs. Mais qu'est –ce que la dénonciation, et qu'est –ce que l'imputation calomnieuse ?

II.1.1.1. La dénonciation

La dénonciation peut constituer pour le citoyen lésé un moyen de faire appel à la justice pour être dédommagé ou pour faire punir le délinquant qui porte atteinte à l'ordre public. Dans ce cas, la dénonciation est un droit, et elle est même à encourager.
En effet, cette dénonciation est très utile à la justice ; mais elle peut être calomnieuse, et les fausses dénonciations offrent des inconvénients graves. Les dénoncés sont exposés à des soupçons ou à des poursuites pouvant même se voir condamnés injustement. Mais dans quel cas la dénonciation constitue-t-elle une calomnie ?

> *« Est une dénonciation calomnieuse, l'imputation du fait de nature à porter préjudice à celui qui en est victime et dont la fausseté a été constatée par l'autorité compétente. »*[38]

[37] *Le Grand Larousse Universel*, Librairie Larousse, 1984, p.521.
[38] *Répertoire décennal de la jurisprudence belge 1956-1965*, Tome III.

Le *Lexique des termes juridiques*, lui , définit la dénonciation calomnieuse comme l'infraction consistant à accuser de mauvaise foi autrui d'une infraction qu'il n'a pas commise devant les autorités, au nombre desquels les officiers de police, de justice et l'employeur, qui ont compétence pour donner suite à la dénonciation.

MINEUR, de son côté , la définit en ces termes :

> *« La dénonciation calomnieuse est le fait d'imputer méchamment et spontanément à un individu déterminé dans un écrit remis ou dans une déclaration verbale soit à un fonctionnaire public qui a le droit d'en saisir ladite autorité un fait faux qui, s'il était prouvé, exposerait celui qui fait l'objet de l'imputation à une sanction disciplinaire judiciaire ou même administrative »*[39]

A partir de ces deux définitions ,nous remarquons qu'un certain nombre de conditions doivent être réunies pour constituer le caractère calomnieux de la dénonciation. Parmi ces conditions,les unes sont relatives à la dénonciation, les autres au fait dénoncé .Il faut d'abord qu'il y ait dénonciation ;celle-ci doit être spontanée, et faite par écrit ou verbalement . Elle doit être adressée à une autorité judiciaire ou à un fonctionnaire qui a le devoir d'en saisir ladite autorité . En outre il faut que la dénonciation soit faite contre une personne déterminée. Il faut ensuite retenir que la dénonciation ne sera calomnieuse que si le fait est faux, ou tout au moins qu'elle soit faussement imputée à une personne qui n'est pas coupable, ou encore si le dénonciateur ne peut pas prouver la véracité de ses dires, car celui qui accuse assume la charge d'établir ses allégations. Cette fausseté peut résulter notamment d'un simple mensonge donnant pour vrai les circonstances imaginaires ou imputant des agissements réels à une personne autre que celle qui les a commis. Il y a lieu d'ajouter que :

[39] MINEUR(G),Commentaire du code pénal Congolais,2e édition, Larcier, Bruxelles,1953,page 182

> *« Le caractère calomnieux peut consister aussi bien dans l'altération morale des faits dénoncés que leur altération matérielle dans la manière de présenter les faits sous une couleur fausse et nuisible. »*[40]

GOYET précise dans ce sens que :

> *« La dénonciation d'un fait vrai est punissable si ce fait dénaturé ,est présenté sous ses apparences mensongères en y ajoutant des circonstances inexactes de nature à faire croire qu'il est punissable. »*[41]

Cela parce que la vérité déformée est aussi dangereuse que le mensonge, souvent même plus dangereuse, car son altération est généralement difficile à déceler.

II.1.1.2.L'imputation calomnieuse

L'imputation peut être considérée comme une variété de la dénonciation calomnieuse. Avant d'en arriver à la définition, il nous paraît pratique de donner quelques caractéristiques de l'imputation et de dégager quelques points de divergences avec la dénonciation calomnieuse. L'imputation calomnieuse doit avoir été faite méchamment. MINEUR dit à ce propos :

[40] NYPELS et SERVAIS, *Le code pénal belge interprété principalement au point de vue pratique,* Bruxelles, 1938, p.243.
[41] GOYET, (F), *Droit pénal spécial,* 8e éd., Serey, 1972, p.185.

> *« L'imputation est réalisée au moment où elle est faite avec l'intention de nuire, même si le fait dénoncé est vrai, mais celui qui révèle un fait vrai à quelqu'un pour lui rendre service ne commet aucune infraction. »*[42]

L'infraction doit porter sur un fait faux, ou alors il faut qu'il soit dénaturé ou exagéré dans sa portée. L'intention de nuire, certes, est un des éléments de l'imputation calomnieuse, mais elle ne pourrait pas à elle seule constituer toute l'infraction. Mais en quoi se distingue-t-elle d'avec la dénonciation calomnieuse ?

Il y a essentiellement trois différences entre les deux :

1.Différence quant à l'autorité compétente à recevoir la dénonciation :

La dénonciation doit avoir été faite à une autorité judiciaire ou à un fonctionnaire ; quant à l'imputation calomnieuse, elle doit être adressée à n'importe quel supérieur hiérarchique de la victime.

2.Différence quant au caractère du fait imputé :

Dans la dénonciation, le fait doit être de nature à exposer la victime à des sanctions pénales. Quant à l'imputation calomnieuse, le fait doit être seulement de nature à porter atteinte à l'honneur ou à la personnalité de la victime sans pouvoir entraîner de poursuites pénales.

3.Différence quant aux victimes

Le rapport de subordination légale entre la victime de l'imputation calomnieuse et l'autorité à laquelle le fait adressé est un élément essentiel de l'imputation calomnieuse.

Pour qu'il y ait imputation calomnieuse, le fait imputé doit être de nature à donner lieu à des sanctions disciplinaires ou à des mesures administratives et non à des sanctions juridiques. Cela est très important.

De tous ces éléments relevés dans la différenciation, on déduit cette définition :

[42] MINEUR, (G), *op. cit.*, p.184.

> *L'imputation calomnieuse est le fait de porter méchamment à la connaissance d'une personne contre son subordonné, verbalement ou par écrit un fait vrai ou faux, de nature à porter atteinte à l'honneur ou à la considération de ce subordonné ou encore à l'exposer à des sanctions disciplinaires ou administratives sans que cette personne ait le devoir d'en saisir l'autorité judiciaire.*

II.1.2. Le faux témoignage

Le faux témoignage est classé parmi les faits qui portent atteinte à la parole, comme le parjure. DALLOZ le définit comme suit :

> *« Le faux témoignage est la disposition faite sous la foi du serment par un témoin, en justice au cours d'un procès, lorsqu'elle est sciemment mensongère et de nature à tromper la justice en faveur de l'une des parties en cause ou contre elle. »*[43]

MAYAUD quant à lui donne la définition suivante:

> *« Le faux témoignage est l'altération volontaire de la vérité dans une déclaration faite en justice dans la cause d'autrui sous la foi du serment. »*[44]

Certes, il existe de nombreuses définitions du faux témoignage, mais la plupart d'entre elles convergent sur un certain nombre de caractères ,dont les suivants :

II.1.2.1.Le caractère testimonial de la déclaration

[43] *Nouveau répertoire de droit,* 2e éd, Tome II, Sufflot, Paris, 1963, p.600.
[44] MAYAUD, (Y), *Le mensonge en droit pénal,* éd, L'HERMES,Paris , 1977, p.94.

Le témoignage est une déclaration faite en cause d'autrui soit contre l'accusé soit en sa faveur.

> *« En aucun cas cependant et conformément à sa nature, les déclarations que fait une personne dans sa propre cause ne sauraient constituer un témoignage au sujet d'un reproche dont il fait l'objet(...), par suite ne sont pas punissables les déclarations mensongères qu'il émet au cours de ses explications. »*[45]

Il en est de même pour les accusés ou les prévenus qui, pour se défendre, altèrent sciemment la vérité en justice ; ils ne peuvent pas être condamnés pour faux témoignage car, faute de pouvoir être témoins dans leur propre cause, il existe pour eux un véritable droit au mensonge

II.1.2.2.Le caractère solennel

Le délit de faux témoignage ne peut être commis que par un témoin déposant sous la foi du serment ;la solennité qui s'y attache laisse préjuger de la sincérité du témoin et de la crédibilité de témoignage.

Toutefois, GORPHE précise que,

> *« de la conscience morale ou religieuse du témoin, il ne vaut que pour les croyants ou les honnêtes gens, de plus le caractère obligatoire du serment en fait une formalité usuelle et lui enlève de sa valeur, le serment facultatif serait sans doute prêté avec plus de sérieux. »*[46]

Dans le faux témoignage, le serment est cependant moins recherché pour les effets réels que ceux présumés de son efficacité. Sa finalité légale l'emporte

[45] *Ibidem.*
[46] Cité par MAYAUD, (Y), *op. cit.*, p.95.

donc sur son efficacité subjective . Nécessaire à une bonne administration de la justice, car fixant l'intime conviction du juge, le témoignage doit être crédible, et cette crédibilité est tirée du caractère solennel des déclarations. Le serment est par ailleurs moins au service de la vérité et de la sincérité, il nous semble moins porteur de crédibilité nécessaire qu'une crédibilité légitime.

II.1.2.3.Le caractère mensonger

Le mensonge du faux témoignage n'est consommé qu'une fois sa déposition devenue irrévocable. Le caractère mensonger du témoignage est apprécié par le juge au cours de sa déposition ; si elle est contraire à la vérité, seule la dernière intervention peut légitimer des poursuites. Quelque indifférente que soit la matérialité du mensonge, puisqu'il ne doit exercer qu'une influence sur la décision à intervenir, il peut s'agir de réticences, des dénégations, des variations ou contradictions, intéressant les circonstances du fait rapporté.

> *« Le coupable doit avoir été conscient de la fausseté de son témoignage et de son influence sur le procès. Mais, peu importe son mobile, il serait punissable alors même qu'il n'aurait pas pu dire la vérité sans s'exposer à des poursuites notamment à une inculpation de complicité. »*[47]

Pour qu'il y ait infraction pour faux témoignage, il faut que le fait reporté comporte ces trois caractères précités. Le faux est donc l'altération volontaire de la vérité dans une déclaration faite en justice par l'une ou l'autre partie dans sa propre cause et sous la garantie de l'invocation de la divinité. Le caractère testimonial lui manque.

[47] *Nouveau répertoire de droit*, 2e éd., Tome II, Sofflet, 1963, p.600

II.1.3. La médisance

Médire de quelqu'un, comme le définit *Le Grand Dictionnaire Universel,* c'est *« tenir sur lui des propos malveillants, révéler les défauts d'autrui avec l'intention de nuire. »*[48]
La médisance, c'est donc l'action de nuire à quelqu'un par dénigrement. Par cette définition, nous remarquons que la médisance est proche de la calomnie et du jugement téméraire de par leur intention. VOUIN les définissait même comme trois façons de nuire à autrui dans sa réputation. Ainsi, dit-il,

> *« Alors que le jugement téméraire (penser du mal aux autres sans preuves suffisantes) est une faute psychologique interne qui n'intéresse pas le droit pénal, celui-ci, au contraire, sanctionne la calomnie (accuser le prochain d'un défaut qu'il n'a pas, d'une faute qu'il n'a pas commise) quand elle constitue une dénonciation calomnieuse, et la médisance (faire connaître sans nécessité les fautes ou les défauts du prochain au titre de diffamation et injure. »*[49]

Avant de continuer, portons la lumière sur la notion de diffamation et celle d'injure qui sont également dans le champ sémantique du mensonge.
La notion de diffamation répondait à la vocation de protéger l'honneur et la réputation de chacun par l'incrimination prééminente de la calomnie et du mensonge ; maintenant, elle est au service d'un droit collectif à la vérité et d'un devoir de la véracité.

Pour qu'un fait ou une imputation soit qualifié de diffamatoire, il doit se présenter sous la forme d'une articulation précise des faits de nature à être sans difficulté l'objet d'une preuve ou d'un débat contradictoire. A défaut de cette articulation, il ne peut s'agir que d'une injure.
Revenons alors à notre débat ; nous remarquons que la calomnie, la médisance et le jugement téméraire sont des notions si voisines que les dissocier poserait un grand problème. Néanmoins, les différences ne manquent pas. Médisance et

[48] Grand Larousse Universel, *op. cit.*
[49] MAYAUD, (Y), *op. cit.*, p.137.

calomnie sont d'abord des modes infractionnels distincts, attentatoires à la réputation d'autrui ; mais la médisance constitue le délit de diffamation, alors que la calomnie s'inscrit seulement dans la dénonciation injuste des faits inexacts, mais qui sont pénalement ou déontologiquement répréhensibles. Quant au jugement téméraire, s'il est par son caractère psychologique et interne une notion essentiellement morale en tant que telle, n'intéressant pas le droit pénal , il peut cependant servir de fondements à une responsabilité civile pour ce que les médisances et les calomnies représentent de trop abusifs dans les cas les moins graves.

Nous remarquons en principe un rapport de coordination entre ces trois notions ; c'est pourquoi il ne valait pas la peine de les délier, la médisance et la calomnie répondant par le domaine séparé de leur incrimination, à des préoccupations bien distinctes, le jugement téméraire suppléant civilement aux insuffisances des deux autres. MAYAUD signale que *« la médisance, théoriquement sanctionnée pour elle-même, l'est en fait dans sa seule source mensongère ou téméraire et non dans ces effets diffamatoires. »*[50]

Ainsi, la différence entre ces trois notions ne se retrouve que dans leur domaine d'application en matière juridique.

Toutefois, on peut retrouver dans cette catégorie d'autres types de mensonges pernicieux, comme l'accusation mensongère, l'attaque mensongère, la déclaration mensongère, la détraction, la diffamation mensongère et/ou calomnieuse.

[50] MAYAUD, (Y), *op. cit.*, p.137.

II.2. LE MENSONGE DE PROFIT

Cette catégorie comprend deux sortes de mensonge, réparties sur base de deux types de profit, à savoir le profit matériel et le profit éthico-social.

II.2.1.Le mensonge à profit matériel

Ce type de mensonge regroupe les mensonges que le *Grand Larousse Encyclopédique* appelle « mensonge officieux ».

> *« Le mensonge officieux c'est un mensonge par lequel on cherche à éviter les inconvénients ou à procurer les avantages à soi-même ou à quelqu'un d'autre. »*[51]

On peut aussi l'appeler (comme JANKELEVITCH) le mensonge d'intérêt ou le mensonge pragmatique ou encore économique car, contrairement au mensonge pernicieux qui est fait dans l'optique de nuire, d'attenter à la personnalité ou à l'honneur de quelqu'un , le mensonge officieux est fait dans le dessein de se procurer, de s'approprier une chose appartenant à autrui par l'emploi des manœuvres frauduleuses, sans que la victime ne s'en rende compte immédiatement. C'est un mensonge qui porte atteinte au droit de propriété. Les cas les plus fréquents sont entre autre l'escroquerie, la tromperie, la tricherie et l'espionnage. Ce dernier est un cas particulier, car il constitue une profession qu'il est impossible d'exécuter sans devoir recourir de façon massive au mensonge.

Plus que dans les autres cas (l'escroc, le trompeur et le tricheur), l'espion doit jouir d'un niveau intellectuel supérieur à la normale s'il veut accéder aux sommets ; il doit être capable d'élever le mensonge à un niveau d'efficacité et de plaisir personnel tel que le menteur ordinaire ne puisse atteindre. Il est donc différent de l'escroc.

[51] « Mémoire, éthique et développement », in *ACA*, 1993, p.527.

II.2.1.1. L'escroquerie

Le code pénal burundais définit l'escroquerie comme :

> *Quiconque qui, dans le but de s'approprier une chose appartenant à autrui s'est fait remettre ou délivrer des fonds, meubles, obligations, quittances, soit en faisant usage de faux noms, de fausse qualité, soit en employant des manœuvres frauduleuses pour persuader l'existence de fausses entreprises, d'un pouvoir, ou d'un crédit imaginaire, pour faire naître l'espérance ou la crainte, d'un succès, ou d'un accident ou tout autre événement chimérique, pour abuser autrement de la confiance ou de la crédibilité. »*[52]

Cette définition paraît incomplète, car elle ne détermine pas si la chose a été remise volontairement ou par crainte alors que c'est ce qui est important. Nous lui trouvons un complément dans ce sens chez BOLONGO qui dit de l'escroquerie :

> *« Elle est le fait de se faire remettre volontairement une chose appartenant à autrui soit en faisant usage d'un faux nom ou d'une fausse qualité soit en employant des manœuvres frauduleuses. »*[53]

Ainsi complétée, la définition de l'escroquerie se distingue bien des infractions voisines qui, comme elle, portent atteinte au droit de propriété ,comme le vol, l'abus de confiance, l'extorsion, le faux, etc. Néanmoins, la distinction entre l'escroquerie et l'usage du faux est très difficile à effectuer. La question ne se pose pas lorsque la fausse qualité ou le faux nom a été pris verbalement ou lorsque l'altération de la vérité n'a point été formulée dans une écriture.
Le faux, en effet , suppose toujours un écrit .Mais très souvent des escroqueries sont commises sur la production de documents falsifiés. Dès lors il est difficile de déterminer si le fait constitue le faux ou une escroquerie.

[52] *BOB* n°6/81 Art 215.
[53] BOLONGO, (L.), *Droit pénal spécial zaïrois,* Pickon et R. Durant, Paris, LGDJ, 1976, p.281.

Ainsi donc, le caractère mensonger est un fait indispensable pour l'escroquerie. D'ailleurs MAUREY précise :

«Le terme d'escroquerie vient du mot italien qui signifie « décrocher » ;il s'agit pour l'escroc d'extorquer, de soustraire, de soutirer quelque chose à quelqu'un en usant du mensonge et de manœuvres frauduleuses en tout genre ».[54]

En effet ,le mensonge chez l'escroc est un moyen ou plutôt une considérable utilisation de celui-ci afin d'obtenir un gain, et bien sûr pour se tirer d'un des embarras dans lesquels son type d'activité ne peut manquer de le plonger.
En fait, rien n'empêche de voir l'escroquerie comme une profession au sens d' « occupation déterminée dont on peut tirer ses moyens d'existence », tels les voyants, quelques devins et d'autres qui vivent grâce à l'escroquerie.
T. ACCETO fait remarquer que dissimuler *« n'est rien d'autre que jeter du voile fait de ténèbres honnêtes et de bienséances violentes, ce qui n'engendre pas le faux mais concède quelque repos au vrai. »*[55]

Toutefois, l'escroc ne fait pas que dissimuler ; il exerce sans doute une profession fondée sur l'emploi du mensonge. Néanmoins, tout escroc ne l'est pas exclusivement dans l'exercice de son métier. Tout simplement, la pratique de l'escroquerie requiert un ensemble de défauts et de qualités que tout le monde n'a pas ; son exercice demande de grands talents pour la simulation, de remarquables aptitudes à la dissimulation, et bien sûr un goût profond pour le mensonge. Il n'en va pas autant de la tromperie.

.

II.2.1.2. La tromperie

Tromper signifie, très couramment, induire en erreur. Dans la tromperie, la fraude porte sur la convention. Elle consiste en une atteinte aux signes informatifs comme la falsification. De plus, elle consiste en une atteinte à la qualité intrinsèque de certains biens de consommation, de certains documents.

[54] MAUREY(G),*Mentir*. Bienfaits et méfaits , Debock&Larcier .S.a, 1996 p 132
[55] MAUREY, (G), *op.cit*, p.134.

En outre, l'acte matériel de la falsification reste lui-même un mensonge en soi, sinon un procédé identique ou tout au moins de même nature. Il est d'ailleurs souvent difficile de séparer la falsification de la tromperie.

> *« Lorsqu'elle se réalise dans une altération des biens de consommations, la tromperie sur la composition et la teneur en principe utiles, est très proche de la falsification. De même, une falsification peut être la préparation matérielle d'une tromperie et en constitue le commencement d'exécution, la tentative de tromperie »*[56]

La falsification peut être un élément précurseur de la tromperie. En matière commerciale,

« la tromperie est consommée lorsqu'un vendeur livre une chose autre que celle qui a été l'objet de la transaction, ou un vendeur qui trompe l'acheteur sur la nature ou l'origine de la chose vendue en livrant un objet semblable en apparence à celui qu'il a cru acheter. »[57]

Comme l'escroquerie, il est donc clair que la tromperie est une forme de mensonge. Mais la loi ne sanctionne la tromperie et l'escroquerie comme délits distincts que lorsque la tromperie porte sur l'identité de la chose vendue ou échangée, sur la nature et l'origine de la chose, sur la qualité des choses, sur les éléments qui doivent servir à calculer le salaire, lorsqu'il s'agit d'un contrat d'ouvrage, c'est-à-dire lorsqu'on a été trompé sur quelques éléments ou quelques indications. Ailleurs, elles sont similaires.

Ainsi, la tromperie peut constituer une escroquerie lorsque, pour déterminer les conventions, il a été fait usage de manœuvres frauduleuses. C'est ce qui est fréquent dans la plupart des mensonges d'intérêt.

Un autre point de démarcation consiste dans le fait que toute escroquerie est réprimable par la loi ; ce qui n'est pas le cas pour toute tromperie, car il existe des tromperies honnêtes.

[56] MAYAUD, *op. cit*, p.120..
[57] MINEUR (G), *Commentaire du code pénal congolais*, Larcier, Bruxelles, p.110

ACCETO écrit :

> *« Il convient que certains jours celui qui est misérable oublie son malheur et cherche à vivre au moins quelque image qui le satisfasse (...). Dans la mesure où il fait de cela bon usage, il y a certes tromperie mais honnête, puisqu'il s'agit d'un oubli qui n'est pas total et qui sert de repos au malheureux. »*[58]

Enfin, nous avons tromperie quand il s'agit d'induire quelqu'un en erreur en lui fournissant une fausse information. C'est dire tromper sur une formation. Qu'en est-il alors de la tricherie ?

II.2.1.3. La tricherie

Le Grand Larousse Universel définit la tricherie comme le fait de tromper au jeu, de ne pas respecter les règles, les conventions ,dissimuler un défaut , tromper sur la valeur de quelque chose.
A partir de ces différentes informations, nous remarquons que l'intention de tromper est certaine dans la tricherie. En effet, il s'agit d'induire l'autre en erreur à propos de faits ou de ses propres intentions en s'aidant de divers procédés, entre autres la ruse, la dissimulation et évidemment le mensonge.

Retenons le premier cas, celui de tromper au jeu ,pour voir le mensonge sous un autre angle sans rapport avec la vérité, son contraire. Comme nous le dit MAUREY :

> *« Toutefois, le rapport à la vérité peut être clair quand il est question de la tricherie que lorsqu'il s'agit d'un mensonge, d'une affirmation contraire à la vérité. »*[59]

[58] Cité par MAUREY (G), *op. cit.*, p.140.
[59] MAUREY (G.), *op. cit.*, p.143.

Si nous nous intéressons au tricheur le plus commun, celui qui triche au jeu ,ce n'est pas immédiatement par rapport à la vérité que nous le situons, mais plutôt par rapport aux règles de jeu.
Le tricheur est en délicatesse avec des règles, celles d'un jeu donné, les règles qu'il enfreint en connaissance de cause pour l'emporter sur l'adversaire. On peut sans doute tricher à tout jeu, enfreindre les règles avec l'intention de gagner. Nul n'ignore que les règles sont faites pour être respectées ou transgressées ; toutefois avec cette tricherie, nous sommes déjà dans une forme atypique du mensonge ; c'est du mensonge mais en même temps du jeu

.

> *« Tricher en général, c'est-à-dire se conduire en toute mauvaise foi, trahir une confiance en l'utilisant, dissimuler le défaut (...) relève nécessairement à un moment ou à un autre du mensonge. »*[60]

En plus, il n'y a pas de règle dont la totale inobservation rendrait le jeu impossible. L'inobservation de l'une ou de l'autre règle n'a pas pour objet de rendre le jeu impossible ; comme l'escroc qui altère la vérité, si l'on peut dire la règle, et qu'il n'a que pour ambition principale un gain ; c'est le même cas que le tricheur. Dans ce cas, la tricherie peut apparaître tantôt comme une aversion atypique du mensonge(c'est le cas du jeu), tantôt comme un ensemble de procédés parfaitement mensongers.
Parler de tricherie dans ce cas serait une sorte d'euphémisme pour désigner le mensonge. L'euphémisme est également de la contre-vérité, il constitue une expression qui se veut courtoise tout en dénonçant crûment la présence d'un mensonge. Le terme en lui-même est déjà un mensonge, car il contourne et fuit le sens direct, la vérité.

Enfin, pour clore ce chapitre, revenons à l'espionnage, car le mensonge est au service de ce métier. L'espion ne peut pas exercer son métier sans recourir au mensonge. Mais en principe, l'espion n'est pas un menteur. Son travail consiste

[60] MAUREY (G.), *op. cit.*, p.144.
ACCETO dans "De l'honnête dissimilation" où il montre la nécessité de celle-ci tout en postulant qu'elle peut rester honnête.

à recueillir clandestinement des renseignements en principe secrets dans tel ou tel autre domaine.
La vie de l'espion est en elle-même un perpétuel mensonge si l'on considère le nombre de ses employeurs, et qu'il doit satisfaire tout le monde. Pour l'espion, comme pour l'escroc, le trompeur ou le tricheur au jeu, le mensonge n'est pas l'ambition première ; mais seulement à bien servir ses employeurs, en vue de tirer un profit bien précis.
Plus particulièrement, l'espion ne s'apprécie pas à la qualité de mensonges à fournir mais à la valeur des renseignements qu'il fournit.
Donc, pour bien exercer son métier, l'espion doit être mieux informé et avant tout le monde. Il doit tout faire pour obtenir les premières informations, mais aussi dans une façon clandestine, dans le but final de « gagner son pain ».

II.2.2. Le mensonge à profit éthico-social ou psychologique

Ce type de mensonges , le *Grand Larousse Universel l'* appelle « mensonge joyeux ». Il s'agit du mensonge que l'on fait pour être agréable ou utile à quelqu'un. C'est une catégorie de mensonges bénins qui ne portent atteinte à personne, qui sont plutôt nécessaires à l'harmonie sociale, à la société, du fait que celle-ci s'en sert pour l'éducation aux valeurs. Cette catégorie de mensonges répond à une double fonction, l'une ludique et l'autre didactique. Il s'agit d'une part des mensonges que l'on fait pour faire plaisir aux autres, pour se rendre agréable ou pour se montrer autrement que l'on est. D'autre part, il s'agit des mensonges dits conventionnels, culturels, qui, pour déterminer une certaine morale, permettent à la société d'établir les règles de conduite et de les transmettre.
Les mensonges de cette catégorie permettent d'agrandir notre espace vital, de nous réconforter dans la société, d'embellir notre moi. Il s'agit des mensonges à profit social, moral et même psychologique. Parmi ces mensonges, arrêtons-nous un peu sur la mythologie, la fable et la plaisanterie.

II.2.2.1. La mythomanie

Selon A. POROT, la mythomanie est la *« Tendance constitutionnelle à altérer la vérité, à mentir, à créer des fables imaginaires. »*[61] Que le mythomane soit dit un malade ne va pas nous retenir ; il ne nous intéresse que comme livreur de mensonge comme tel, dont la fréquence et ses aspects parfois excessifs amènent souvent le mythomane hors de la norme, de la moyenne ainsi le mythomane n'est pas un menteur comme les autres. Nous postulons cependant que la mythomanie a une bonne place dans notre sujet, précisément en tant que la mythomanie est une anomalie, une déviation de ce phénomène humain naturel qu'est le mensonge.
Disons en outre que la mythomanie est :

> *« une altération de la personnalité dans sa relation de l'environnement qui pousse l'individu à créer des personnages, à inventer des situations ou à jouer des rôles imaginaires qui ont tous pour finalité de capter l'entourage pour devenir le point de mire et fixer l'attention. »*[62]

Des mythomanes, chacun peut s'en donner autant d'exemples. Plus couramment, ce sont ces gens dont on dit qu'ils mentent pour le plaisir. Ce qui n'est qu'une apparence car, en fait ,s'ils passent leur temps à inventer les histoires, c'est faute de pouvoir assumer la leur. Leur commun dénominateur est la pressante nécessité de se faire valoir. Ils se retrouvent dans toutes les professions. Le mythomane est donc loin d'être un malade. E. DUPRE lui reconnaît seulement une :*« Tendance plus ou moins volontaire et consciente à l'altération de la vérité et à la fabulation. »*[63]

Cependant, ce besoin de se faire valoir semble pouvoir être rapporté à une sorte d'« absence d'image de soi », que le mythomane va essayer de réparer sans

[61] MAUREY (G), *op. cit.*, p.121.
[62] BASCOU (J.R), *op. cit*., p.27.
[63] E. DUPE qui écrivit en 1905 sur ce sujet et qui créa le terme de mythomanie avec cette définition.

relâcher en fonction des circonstances, en procédant par des essais et erreurs, autrement dit par ce qui marche et ce qui ne marche pas, par ce qui parle et ce qui ne parle pas, par des vérités comme par des mensonges, car ce que craint le mythomane est non pas la vérité mais l'anonymat. Le mythomane cherche donc à maintenir son existence dans toutes les situations qu'il rencontre en se donnant une place qu'il n'a pas.

A cet égocentrisme, MAUREY ajoute :

> *« Le mythomane ne tient pas en grande estime son auditoire, il centre les bonnes choses de son côté et éloigne toute sorte de désestime ; globalement, il ne peut que falsifier ses rapports aux autres. »*[64]

Ainsi ,pour le mythomane , le mensonge est avant tout un moyen nécessaire, mais ne lui apportant pas de jouissance particulière. En effet, hormis certains, le mythomane ne cherche pas prioritairement à nuire au prochain, le mensonge est pour lui seulement un moyen de masquer son manque et de se mettre exagérément en valeur, sans grand souci de la vérité et sans être vraiment dupe de lui-même. Il veut être le point de mire et drainer l'attention de tout son entourage

II.2.2.2. La fable

L'éducation aux valeurs commence dès le bas-âge, dès que l'individu entre en relation communicationnelle avec les autres. Elle est inculquée aux enfants à travers les contes, les fables, les devinettes, etc. De toutes ces formes d'expression culturelle, c'est la fable qui intéresse le menteur. Non pas quand elle lui est destinée, mais comme son mode propre d'expression de la valeur qu'il représente pour les autres ; son discours est volontiers fabulateur, sans que les destinataires puissent en identifier l'intention. Car, comme BASCOU nous le dit de la fabulation :

[64] Observation de M. NEYRAUT dans un excellent article sur la mythomanie (Cf. MAUREY, 1996 : 123).

> *« On désigne habituellement sous ce terme la propension à présenter comme réelles des productions imaginaires de l'esprit sous forme de récit créations n'ayant pas du reste nécessairement l'intention de tromper son entourage et étant souvent lui-même dupe. »*[65]

La fable n'est cependant pas toujours négative. En milieu oral comme le nôtre, le fabulateur organise souvent le récit fabuleux et imagine les personnages sur lesquels portent la leçon à donner, les valeurs à incarner. La fable y joue donc un rôle didactique, pédagogique et même éthique d'envergure.
Le récepteur, généralement l'enfant, découvre au fur et à mesure quelles sont les valeurs admises et lesquelles sont prohibées. La fable stimule l'héroïsme et pousse au patriotisme. Mais, nous sommes là bien loin des intentions du fabulateur. Toutefois, même dans le meilleur des cas, on n'y parvient pas sans recourir d'une façon délibérée au mensonge. Il s'agit des mensonges qui sont nécessaires à l'éducation aux valeurs.

Dans ce cas, le mensonge n'est pas une finalité, mais plutôt un moyen didactique pour enseigner la morale, les valeurs culturelles. En conséquence, retenons que la fable dont il est question ici est prise comme mensonge dans le sens courant du terme qui le définit comme assertion contraire à la vérité.

II.2.2.3. Le mensonge plaisant ou la plaisanterie

Il s'agit des mensonges que l'on fait pour plaisanter, pour amuser l'entourage sans aucune autre intention.
Toutefois, nous retenons également des mensonges pour faire plaisir, pour se mettre en valeur. C'est le cas de la vantardise, de la fanfaronnade, de la farce, de la vanité, de la blague, etc. Le vantard est quelqu'un qui a l'habitude de se vanter, c'est-à-dire de s'attribuer des qualités qu'il n'a pas. Néanmoins, il ne

[65] BASCOU (J.R), *op. cit.*, p.132.

faut pas assimiler le vantard au mythomane : le mensonge du vantard n'est pas constant. MAUREY sera plus précis :

> *« Se vanter, c'est exagérer ses mérites ou bien déformer la vérité par vanité, se faire gloire de quelque chose de faux, mais parfois aussi de vrai. »*[66]

La vanité est aussi le défaut d'une personne trop satisfaite d'elle-même et étalant cette satisfaction. Ce qui n'a pas de base sérieuse est vain, sans valeur, donc erreur plus que mensonge ; le mensonge réapparaît si le vaniteux ne croit pas vraiment à ses assertions.
Quant à la farce, le farceur ment tout simplement pour faire rire. Le farceur ment évidemment beaucoup par bon tour joué à quelqu'un pour le divertir. Toute farce comme toute blague comporte par exemple sa part de mensonge et de duperie.
Donc si le farceur ment , c'est par respect de la loi du genre, et on ne saurait le lui reprocher.
JANKELIVITCH parle de hâbleurs :

> *« Ils préfèreraient plaire en disant la vérité, mais quand ils ne trouvent pas facilement une vérité agréable à entendre, ils choisissent de mentir que de se taire »*[67]

Toutes ces différentes catégories de mensonges comportent certes des rapports entre eux. Le mensonge pernicieux et le mensonge officieux ont en commun le fait de porter atteinte à la personne ou au droit de propriété. De ce fait, ils sont tous réprimables par la loi.
Le mensonge officieux et le mensonge joyeux nous servent sous une forme ou une autre à nous installer plus confortablement dans le monde en élargissant notre espace social, par les profits qu'ils nous offrent.

[66] MAUREY (G), *op. cit*, p.131. .

[67] JANKELVITCH, *op.cit*, p.458.

Bref, le mensonge peut être beau, vilain, redoutable, détestable, minable, amusant et ainsi de suite, selon les circonstances. Ce qu'ils ont tous en commun, c'est de répondre à un embarras, d'avoir une exigence et aussi, en principe , un souci d'efficacité.

CHAPITRE III. UNIVERS VALORISANT DU MENSONGE

L'homme ment de tout temps et dans tous les domaines de son existence sociale. Chercher à les couvrir tous serait une ambition irréalisable. En effet, l'étude de l'utilité du mensonge dans tous ces domaines nécessiterait tellement de temps et de moyens qu'un tel travail s' avère irréalisable dans les limites d'un travail de mémoire. C'est pourquoi nous nous limiterons à trois domaines qui coiffent pratiquement tous les autres , à savoir la communication, la politique et la vie sociale.

III. 1.LA COMMUNICATION

Nous désirons sous cette rubrique prouver l'importance du mensonge dans certains secteurs de la communication, à savoir la publicité, la désinformation et le journalisme où apparaissent surtout les embarras que les hommes de médias rencontrent et où le mensonge semble leur servir de voie de recours.

III.1.1. La publicité

> *« La publicité est un phénomène complexe, susceptible d'intéresser, à des degrés divers, la plupart des sciences de l'homme ; néanmoins, en tant que technique de persuasion collective, elle concerne avant tout la psychologie sociale. »*[68]

Nous avons mis la publicité dans le domaine de la communication parce qu'elle prétend donner des informations, comme le laisse entendre la définition suivante :

> *« La publicité est une information dont l'objectif est de créer un lien entre le producteur et le consommateur qui, sans elle, s'ignoraient. Elle est*

[68] VICTOROFF (D), *Psychologie de la publicité*, Paris, PUF, 1970, p.5.

> *en effet fondamentalement communication de masse »*[69]

Pour bien aborder la notion de publicité, il faut d'abord en étudier ses éléments constitutifs. Il s'agit d'une part de l'action psychologique sur le public et d'autre part du but lucratif visé par l'émetteur. Ces éléments constitutifs permettront de délimiter la notion de « publicité » par rapport à d'autres, comme par exemple la notion de « propagande », de réclame, mais aussi de publicité judiciaire. L'action psychologique de la publicité se réalise par certaines méthodes et par l'intermédiaire de support et de moyens.
Selon GUINCHARD, en effet,

> *« La publicité supposerait la mise en œuvre des techniques, des procédés caractérisés le plus souvent par une répétition qui mettraient en valeur le produit soit par des légendes, soit des productions agréables à l'œil, soit par des émissions flattant l'oreille et vantant en même temps les mérites du produit. »*[70]

De son côté, le but lucratif est un élément sans lequel la publicité se rapproche de la propagande. Mais ce but peut être direct, ce qui différencie la propagande des relations publiques. Par exemple, la publicité serait*« l'ensemble des techniques à effets collectifs utilisés au profit d'une entreprise ou d'un groupement d'entreprises afin d'acquérir, de développer ou maintenir une clientèle. »*[71]

La publicité est donc le fait d'exercer une action psychologique sur le public à des fins lucratives.
La publicité utilisera à cette fin quatre procédés :

[69] LE DUC (R.), *La publicité, au service de l'entreprise,* Bordas, Paris, 1984, p.4.
[70] GUINCHARD (S), *La publicité mensongère en droit français et en droit fédéral suisse*, Sirey, Paris, 1971, p.10.
[71] GUINCHARD (D.), *op. cit.*, p.14.

1° Les procédés laudatifs : la publicité suppose l'utilisation de certaines techniques qui peuvent inciter le public à acheter. Il s' agit là des techniques qui consistent à vanter le produit en lui attribuant des qualités qu'il n'a peut-être pas.

2° Les procédés logiques : il s'agit des procédés employés dans la publicité au niveau du fond et de la forme. C'est surtout l'emploi des couleurs, la taille des reproductions, la composition et la variété des images, l'emploi des procédés superlatifs et des hyperboles.

3. Les procédés psychologiques : il s'agit des procédés visant à influencer le comportement des consommateurs. Mais l'action psychologique peut s'exercer sur le public sans qu'il soit besoin de faire appel à la répétition du procédé utilisé, une simple circulaire envoyée individuellement en réponse à une demande de prix, par exemple, car la publicité suppose une démarche active qui émane du commerçant, de l'industriel et non pas du public.

4. Les procédés de dissimulation : dans la plupart des cas, la publicité ne fournit généralement pas l'information dont les consommateurs peuvent avoir besoin, comme l'annonce LE DUC : « *Ni la composition exacte, ni l'origine, ni la durée de consommation ne sont mentionnées dans la publicité des aliments.* »[72]

La publicité ne mentionne évidemment pas non plus les défauts, les insuffisances et les dangers éventuels. Quoi qu'il en soit, tous ces procédés ont pour but de solliciter le public.
Toutefois, il est faux d'affirmer que toute publicité suppose l'utilisation de ces techniques. La campagne publicitaire n'est qu'un aspect de la publicité, mais sans doute, c'est le procédé le plus employé à l'heure actuelle, même s'il n'est pas le seul.
Notons que la publicité peut se contenter de faire connaître un produit de façon objective, d'informer les consommateurs, si on la considère dans le sens de GUINCHARD.

[72] LE DUC (R), *op. cit*, p.5.

> *« Une sollicitation du public en vue de promouvoir de produits ou des prestations de services, d'exercer une action sur la détermination et sur le comportement.»*[73]

La publicité commerciale étant ainsi le fait d'exercer une action psychologique sur le public à des fins lucratives, on imagine mal comment cela peut se faire sans recourir à des moyens fallacieux pour créer des besoins dans le destinataire, pour que ce dernier se sente poussé à consommer le produit qui en fait l'objet. Il s'agit là de discours laudatifs dont le mensonge occupe la place de choix. MAUREY dira même : *« d'une manière générale, si elle commente un produit, la publicité doit recourir au mensonge, elle ne peut pas faire autrement. »*[74]

III.1.2. La désinformation ou l'art de mentir vrai

Bien que la « désinformation » soit employée dans le domaine politique, nous avons préféré l'aborder dans la partie de la communication d'autant plus qu'il s'agit de la manipulation d'une information. Certes, à l'origine, l'utilisation du terme « désinformation » est étroitement liée à l'identification et à la dénonciation des pratiques soviétiques dans le domaine de la circulation internationale. Mais le mot « désinformation » est aujourd'hui utilisé dans un sens plus large.

En effet, il peut aussi faire partie d'une critique envers les médias eux-mêmes lorsque ceux-ci contribuent à déformer certains faits, voire les occulter.

Ainsi,

> *« toute information soumise à une forme ou une autre de censure tend à être considérée comme désinformation. Par extension, une information orientée devient la désinformation. »*[75]

[73] GUINCHARD (S), *op .cit*, p.14.
[74] MAUREY, (G.), *op. cit*, p.32.
[75] CHARON, (J.M), *L'état des médias,* CFPJ, Paris, 1991, p.43.

Dans tous les cas ,il est devenu fréquent d'assimiler le colportage de rumeurs à la désinformation. Pourtant toute distorsion de l'information n'est pas nécessairement de la désinformation, car cette dernière suppose toujours l'intention de tromper, ce qui n'est pas toujours le cas de la rumeur ; ensuite, ce caractère intentionnel risque d'assimiler la désinformation à la propagande, car elles ont d'évidentes similitudes, au sens où elles visent toutes deux à exercer une influence sur autrui au moyen des signes, des symboles ou d'images.
Bref, elles font partie de la guerre psychologique dont *« le principe général est de parvenir à modifier l'attitude de l'adversaire en sa faveur, par le moyen de la manipulation des signes, afin d'économiser ainsi la manipulation des armes. »*[76]

C'est cette économie de l'usage des armes que vise essentiellement la désinformation. Le message désinformant doit avoir une apparence de la neutralité, gage de sa crédibilité, ce qui suppose en général la dissimulation de son origine véritable, alors que la propagande, plutôt laudative, est hautement subjective et relève du discours engagé.

Ainsi, « *l'objet de la désinformation est de tromper l'adversaire en lui faisant croire qu'il raisonne juste, de telle sorte qu'il agisse dans l'intérêt de la source désinformante.»* [77]

Il s'agit « du mentir vrai » en mélangeant intentionnellement des informations fausses, vraies ou à moitié vraies, dans le but d'induire le destinataire en erreur.
En somme, la désinformation revient à fabriquer des leurres suffisamment crédibles pour faire croire à l'adversaire une information mensongère, pour l'entraîner à un raisonnement et à un comportement qui devraient conduire à sa défaite.
De ce point de vue, la désinformation est l'un des nombreux principes de la stratégie utilisée dans de nombreux conflits ; c'est l'art de gagner la guerre sans la faire, d'écraser l'ennemi sans combattre.
Le fait nouveau est que ces procédés sont maintenant appliquées sur le terrain même des médias : même si le journaliste apprend à faire preuve d'une

[76] CHARON, *op. cit.*, p.44
[77] *Ibidem*

vigilance pour déjouer les manœuvres, le risque d'être manipulé en toute bonne foi est permanent. Il est toujours embarrassé dans son métier.

III.1.3. L' embarras des journalistes

Le problème majeur dans lequel se retrouve le journaliste ou tout autre homme de médias est l'embarras. Il doit en effet informer en toutes circonstances et sur n'importe quoi, ce qui ne signifie pas qu'il soit bien informé lui-même ou informé tout court. Peu importe, il n'a pas le choix, il va communiquer sur un tel sujet un savoir qu'il possède peu ou mal, mais en laissant croire au récepteur que là est vérité. Nous assistons au triple embarras auquel ce journaliste doit faire face, premièrement vis-à-vis de l'auditeur ou du lecteur, deuxièmement à l'égard de son employeur et, par rapport à l'image qu'il a de lui-même. Pour s'en sortir, il n'y a pas d'autres choix que le mensonge.
Il se pose en outre la question de la capacité du journaliste à se faire une idée juste de l'information qu'on lui donne. Comment en apprécier la validité, connaître les motivations réelles de tel informateur ? De toutes les manières, ce n'est pas chose aisée :

> *« Vérifier une information demande une compétence que tous les hommes de médias n'ont pas mais aussi une objectivité qu'ils se flattent souvent d'observer. On navigue ici entre l'erreur et le mensonge, mais ce dernier n'est pas toujours si loin qu'il le faudrait et les limites avec l'erreur peuvent être bien floues. »*[78]

Le journaliste ne rencontre pas que cet embarras ; si indépendant qu'il soit, il a nécessairement son employeur (son rédacteur en chef par exemple) qui impose tel résultat. Comme cet employeur a généralement indiqué la ligne éditoriale de son médium, il aura sans doute de l'indulgence pour une information mal vérifiée ou carrément mensongère, pourvu qu'elle aille dans le sens de cette ligne. L'important pour cet employeur est que son client, le consommateur

[78] MAUREY (G), *op.cit*, p.24

d'information, ait le sentiment qu'on le sert bien, et qu'il a sa ration de savoir sur le monde extérieur.

Si le journaliste et son employeur savent que le client est naïf, ils font ce qu'il faut pour le garder dans cet état. En plus, l'homme des médias a rarement les moyens de vérifier ou, le cas échéant, de démentir en temps utile et de manière appropriée son information. Il est donc facilement manipulable, intoxicable.

Mais, au bout du compte, l'autre embarras du journaliste d'informations, c'est celui qu'il éprouve envers lui-même, et c'est le plus lourd. Il doit avant tout se donner une bonne image de lui, montrer ses compétences. Ce qui n'est pas compatible avec le fait de bredouiller qu'on n'est pas très au courant et que vaut mieux repasser plus tard ou jamais. Il importe qu'il fournisse de façon claire et précise des informations chaque fois qu'il est en situation de devoir en donner c'est-à-dire sans cesse et puisque c'est son métier. Quel embarras ! Et comme il est tentant, il ne s'en tirerait que par le détour du mensonge. S'il n'agit pas ainsi, comme le précise MAUREY :

> « *Il va ternir l'image qu'il a de lui et le personnage qu'il incarne va défaillir, ce personnage censé tout savoir et tout comprendre avant les autres, être même dans le secret des dieux.* »[79]

C'est alors important pour certains hommes de médias de se maintenir dans un tel statut, ce qui justifie quelques entorses à la vérité. Nous ne parlons pas des journalistes vendus, ceux qui mentent délibérément parce qu'ils sont payés pour le faire. Bref, les journalistes altèrent la réalité pour divers motifs, certains personnels, d'autres relatifs au système.

[79] MAUREY (G), *op.cit*, p.26

III.2. LA POLITIQUE

Il ne s'agit nullement d'un traité de doctrine politique, mais de quelques pages prolongeant la réflexion que nous avons commencée sur le mensonge dans la vie des hommes en société. D'évidence, le mensonge est présent en politique, comme le suggère MAUREY,

> *« Que ce soit en période normale ou en période de propagande , les hommes politiques, dans leurs discours, se servent du mensonge. Par mensonge, ils manipulent les faits et imposent de fausses évidences, de fausses preuves. Il serait naïf de tout croire dans le discours de l'homme politique car il est rare que ce dernier avoue ses calculs d'intérêts, ses petites ambitions, ses raisons de tactiques électorales et autres. »*[80]

Le mensonge est donc omniprésent dans le discours politique, et il ne peut pas en être autrement. Sans mensonge, ce discours ne pourrait pas exister.
Ce qui est étonnant , c' est que, quand bien même le mensonge entraînerait de mauvaises conséquences, il est toléré en politique : on ment sur ce qu'on est, ce qu'on fait, ce qu'on veut. C'est une prudence obligée, et l'exercice du pouvoir suppose une grande capacité de mensonge. Toute une partie de l'action gouvernementale est hors transparence, elle appartient au dissimulé, au secret, au clandestin.

Néanmoins, admettre qu'en politique tout est mensonge serait un jugement sans procès. P.LENAIN le dit bien :

> *« On ne peut croire que tout est mensonge en politique, ni réduire la politique à une somme de mensonges. »*[81]

[80] MAUREY (G), *op. cit*, p.12
[81] LENAIN (P), *Le mensonge politique*, Economica, Paris, 1988, p.73

Bien sûr, nul n'est assez niais pour croire qu'il puisse y avoir un jeu politique sans duplicité ; mais soutenir que la vie politique telle qu'elle est pratiquée suppose un taux élevé de mensonge est une fausse évidence.
Le problème cardinal n'est d'ailleurs pas de savoir s'il y a quelques faits et comportements mensongers dans la sphère, mais de se demander si ceux-ci constituent ou non un instrument privilégié du jeu politique. Ce qui, en clair, pose le problème de la vérité en politique.

III.2.1. Le problème de la vérité en politique

KAMTO (M), le dit bien :

« En tant que produit de la raison, la vérité rationnelle intéresse très peu les artisans du mensonge politique dans la mesure où elle éclaire l'entendement de l'homme. »[82]

Considérée de point du vue politique, la vérité a quelque chose de despotique ; ce serait peut-être pour cela qu'elle est haïe par la plupart des pouvoirs qui souffrent de ne pas la monopoliser, et qui juge alors de la combattre. Mais pour l'ébranler, il faut recourir au mensonge pur et simple. Dans ce cas, il y a lieu de constater combien ,

> *« L'artisan du mensonge politique jouera sur ses possibilités inépuisables. Comme rien n'empêche que les faits aient pu être autres que l'on prétend, il fera faits contre faits, vérité contre vérité, c'est la sienne qui deviendra la vérité officielle »* [83]

On comprend alors pourquoi un menteur politique peut persévérer dans le mensonge. Il se voudra démonstratif et persuasif, allant à de considérables détours pour expliquer pourquoi sa vérité à lui sert au mieux par exemple les

[82] KAMTO(M), *Déchéance de la politique,* éd. Mandara, 1999, p.83

[83] ARENDT, (H), *La crise de la culture,* Gallimard, Paris, 1972, p.309.

intérêts collectifs. Etant libre et surtout capable d'accommoder ses faits au bénéfice et au plaisir ou même aux espérances de son public, il sera plus convaincant que le diseur de vérité. Signalons que le mensonge politique, comme toute autre sorte de mensonge, se conçoit et se définit par rapport à la vérité de faits qui ,elle, s'impose au concret, au palpable, donc à la manipulation.
Dans ce rapport, et comme le précise KAMTO :

> *« Le mensonge politique est très exactement la fausseté délibérée, la tromperie organisée, calculée sur la conduite des affaires d'une nation, sur les faits publics ou susceptibles d'avoir des indices politiques. Il y a donc préméditation dans le mensonge, dans la mesure où il est nécessairement pensé, réfléchi. »*[84]

Un autre problème épineux que la vérité rencontre en politique, c'est quand le mensonge est fait au nom de l'Etat, dans l'intérêt de l'Etat. Ce type de mensonge est exalté et d'autant plus aisé à commettre qu'il ne se fait pas directement par un individu, et qu'en revanche il permet d'éviter certaines crises ,comme le suggère KAMTO :

> *« L'innovation de la raison d'Etat peut être une exigence de « salut public » elle répondrait à une loi de nécessité. L'idée est que si l'Etat peut être ébranlé dans ses fondements ou acculé à une crise plus grave à cause de la vérité, alors le mensonge s'impose. La raison d'Etat transforme ainsi le mensonge en une sorte de valeur positive circonstanciée.»*[85]

[84] KAMTO, *op. cit.*, p.85.
[85] KAMTO, (M), *op. cit.*, p.95.

III.2.2. La propagande politique

Le dictionnaire Robert définit la propagande comme *« l'action exercée sur l'opinion pour l'amener à avoir certaines idées politiques et sociales, à soutenir une politique, un gouvernement, un représentant. »*[86]

Selon Lucien SFEZ, *« la propagande est un instrument de pédagogie politique »*[87]. Les fins poursuivies par la politique ne sont que l'agrément à son opinion, à ses idées. C'est une arme de combat politique considérée sous sa forme la plus virulente. On l'imagine utilisée en temps de guerre en vue de démoraliser l'adversaire et de mobiliser ses propres soutiens. Le discours de propagande se caractérise par deux constantes, à savoir d'une part que son aspect retors s'explique par le fait qu'il fait usage de mensonge, de la ruse, de la rumeur ; et d'autre part que son aspect démagogique fonde son existence sur le caractère simpliste, comme quand il promet la liberté, la paix, le pain aux affamés, etc. ; or, dans ce domaine, *« les promesses n'engagent que ceux à qui on les fait »*[88], *comme le* disait PETAIN.

On pourrait ainsi l' affirmer, la propagande tient à la fois du mensonge et de la ruse: par le mensonge, en effet, elle manipule les faits et impose de fausses évidences, de fausses preuves. Et par la ruse, elle manipule l'intelligence pour obtenir l'adhésion à une doctrine. KAMTO dira même :

> *« la ruse est la meilleure servante de la propagande parce qu'elle sait à la fois toucher les âmes et jouir de l'apparence, de l'allusion ; ce qui importe ce n'est pas ce qui est, c'est ce qu'on fait croire. »*[89]

Ce qui fait dire à MACHIAVEL parlant des qualités du prince que ,

[86] *Le Nouveau Petit Robert,* Paris, 1994, p.729.
[87] SFEZ, (L), *Dictionnaire critique de la communication,* PUF, Paris, 1993, p.1005.
[88] MAUREY, (G), *op. cit.,* p.13.

[89] KAMTO, (M), *op. cit.* 78-79.

> *« Ce n'est pas ce qu'un prince est qui compte à ses yeux, c'est ce qu'il paraît, ce qu'il fait croire qu'il est, il doit savoir persévérer dans le bien lorsqu'il n'y trouve aucun inconvénient et s'en détourner lorsque les circonstances l'exigent. »*[90]

La propagande politique ne s'embarrasse donc pas de morale. Elle est même si assurée qu'un démenti est généralement sans force, car on ne peut pas démentir sans avoir l'intention de se défendre comme un accusé ; et plus le fait est grossier,

plus il est difficile à rectifier, car le public se fait naturellement le raisonnement que telle autorité n'oserait pas affirmer 'une chose pareille si elle n'était pas sûre'. Il va de soi que la crédibilité d'un mensonge augmente souvent en fonction de son énormité ; c'est ce qu'entend DOMMENAC quand il écrit :*« Le mensonge le plus imprudent laisse toujours des traces même s'il a été réduit à néant. »*[91]

Signalons toutefois que chaque homme politique ou chaque Etat génère sa propre propagande en faveur bien sûr de son système et de ses valeurs. Euphémiquement, certains préféreraient parler de « diplomatie publique ». De même, les services secrets et diplomatiques de tous les Etats recourent depuis longtemps à des procédés mensongers afin de préserver le pouvoir d'Etat ; de toutes les façons, le mensonge a été toujours considéré comme outil nécessaire de l'homme d'Etat.

[90] MACHIAVEL, *Le prince,* Flammarion, Paris, 1972, p.62.
[91] DOMMENAC, *La propagande politique,* PUF, Paris, 1979, p.92. .

III.2.3.Les stratégies politiques

Comme ARENDT l'affirme :

> *« Il n'a jamais fait de doute pour personne que la vérité et la politique sont en assez mauvais termes, et nul, autant que je sache, n'a jamais compté la bonne foi au nombre de vertus politiques. »*[92]

C 'est pour cette raison que MACHIAVEL conseille au politicien :

> *« Une politique de fins qui n'est point regardant sur les moyens et qui conseille sereinement aux princes qu'il ne faut s'attacher qu'aux résultats : le point est de se maintenir dans son autorité ; les moyens quels qu'ils soient paraîtront toujours honorables et seront loués de chacun. »*[93]

Quelquefois même ,le menteur politique croit servir un idéal, et entend le défendre par tous les moyens et à tous prix.
Le menteur de ce type dit ce qui n'est pas parce qu'il voudrait que les choses soient différentes de ce qu'elles sont. Comme tout autre mensonge, sa finalité est de prouver qu'on a raison contre les autres, qu'on est le meilleur et que, par la suite, on mérite de conserver le pouvoir.
Il apparaît dès lors, que le mensonge peut être engendré par la peur panique de perdre le pouvoir. Ce sera alors un mensonge offensif, une sorte de délire verbal. En politique, il revient à diaboliser l'adversaire sans aucune idéologie particulière. Sa seule finalité est de prouver sa propre capacité à tenir devant la foule furieuse de revendication et de conserver le pouvoir quoi qu'il en coûte.

Même dans

[92] ARENDT, *op. cit.*, p.289.
[93] MACHIAVEL (N), *op. cit.*, p.7

« *Un contexte de pluripartisme comme le vivent généralement les Etats modernes, le dessein ultime du menteur est de discréditer l'adversaire politique, de le ridiculiser ou de l'accabler afin de s'imposer comme étant seul à conduire le destin collectif.* »[94]

Tout homme politique au pouvoir fait ainsi croire dans son discours et ses manœuvres qu'il est le meilleur, le plus compétent le plus voué au service du peuple, alors qu'en réalité ,le pouvoir gouverne pour lui même, qu'il est son propre principe de détermination et n'a d'autres représentations qui lui-même, il est sa propre fin. KAMTO le dira encore mieux :

> *« Le pouvoir n'a d'autre horizon de combat que sa propre survie, son auto-conservation, sa pérennité, il n'a d'autre quête que l'assurance d'un perpétuel recommencement dans l'émerveillement de réaliser qu'il est le passage obligé de l'accomplissement de notre épanouissement, de nos rêves collectifs de liberté de projection avec le grand large de l'aventure humaine »*[95].

C'est pourquoi le mensonge trouve dans le domaine politique un champ fertile et constitue un instrument privilégié de conquête et de maintien du pouvoir.

[94] KAMTO (M), *op.cit*, p.91.
[95] KAMTO (M.), *op.cit*, pp.81

III.3. LA VIE SOCIALE

L'essentiel des ambitions d'un être social n'est pas de se présenter comme un modèle de la société, mais cet objectif est parmi ceux qui toute personne souhaite atteindre. Comme les embarras ne manquent pas pour réaliser ce projet, le mensonge l'attend à chaque tournant.
Pour le démontrer ,essayons de suivre l'être humain dans ses relations où il est censé manifester à autrui et attendre de lui rien que la confiance et la sincérité, c'est à dire au moment des fiançailles, dans la vie du couple et dans la famille.

III.3.1. Les fiançailles

Aujourd'hui la liberté de choix dans la formation du couple est présentée comme un progrès réel de l'humanité. Il est vrai qu'autrefois la jeune fille et le jeune homme étaient désignés très précocement pour concrétiser une alliance entre deux familles, sans que les intéressés n'aient à placer leurs avis. C'est ce qu'on appelait le mariage de raison. A l'heure actuelle, au niveau de chaque individu, c'est une affaire personnelle. Cependant, même si l'investissement affectif peut être de meilleure qualité, quelques difficultés ne manquent pas. Ce choix uniquement fondé sur des affinités, sur l'amour(pour utiliser le terme le plus général) est un choix bien ambigu ; et le mensonge y trouve sa part.
Il arrive par exemple que le sujet ait un handicap qu'il serait honnête de reconnaître, personne ne se fait la moindre illusion à ce sujet , l'expérience montre qu' il vaut mieux laisser le (la) partenaire découvrir ce handicap au lieu de se l'avouer. Cela est entraîné par la peur de perdre de ce fait l' être de ses rêves. Et voilà que le mensonge s'installe entre les deux de manière nécessaire. Les exemples ne manquent pas .

III.3.2. Le couple

Supposons un couple composé d'un homme et d'une femme vivant sous le même toit, chacun partageant la vie de l'autre de façon continue et quotidienne. Dans bien des cas, le postulat de départ est que les liens anciens, ceux de la famille de naissance, relevant désormais du passé, chaque membre du couple doit y trouver individuellement son épanouissement.

Chacun va trouver son bonheur dans l'autre. Mais c'est un processus d'exclusion de tout ce qui est extérieur au couple. Vu de l'extérieur, le couple est peut-être admiré par l'entourage. Cependant, cette image n'est peut-être pas conforme à la réalité : souvent, les exigences de l'un peuvent être insupportables chez l'autre. Et pour que le couple n'éclate pas, le mensonge s'installe, car il ne reste plus qu'à se mentir l'un l'autre si l'on tient à rester ensemble.

On nous objectera que nous allons à l'encontre de la morale la plus élémentaire du couple, mais nous préférons le réalisme vécu à une morale d'illusion. C'est même ce que semble dire indirectement MAUREY :

> *« On ment, il faut bien vivre et après tout le mensonge bien dosé, bien manié, a son utilité. Nous savons déjà d'ailleurs que le mensonge n'est pas condamnable par principe, mieux vaut y avoir recours que de périr dans un embarras »*[96]

Les embarras ne se retrouvent pas qu'au sein du couple fermé que nous venons de voir ;des formes atténuées existent sans que les risques en diminuent autant. A chaque niveau, il y a de l' embarras, donc nécessité du mensonge. En l'occurrence, l'homme doit être fort et pouvoir sourire aux faiblesses féminines, il ne doit pas pleurer en public ni plus généralement faire montre d'émotions vives. En d'autres termes, s'il veut être à la hauteur de l'image sociale qu'il veut montrer de lui-même et de son couple à l'extérieur de ce dernier ,il n'a qu'à vivre dans le mensonge et de manière permanente, à masquer sans cesse ses faiblesses et ses angoisses parce qu'il veut rester un homme. Il aura ainsi suivi le judicieux conseil de MAUREY :

> *« Il faut cacher ses propres faiblesses, garder le masque de la force virile, qui en réalité n'a jamais été autre chose que la force physique, plus grande en général chez lui que chez la femme. »*[97]

[96] MAUREY (G.), *op.cit*, p.40.
[97] MAUREY (G), *op.cit*, p.42.

Il en va de même de l'autre pôle du couple, le pôle féminin. Si la femme veut maintenir par exemple des comportements de subordination qu'elle pense parfois infondés, sans forcément se l'avouer, elle aura à déployer de grands efforts d'imagination.
Il lui suffit d'être hypocrite pour réussir, mais l'hypocrisie à feindre des opinions ou des sentiments que l'on n'a pas, à déguiser sa pensée, n'est pas loin du mensonge. L'hypocrisie n'est pas toujours suffisante, il faudra souvent carrément recourir au mensonge.
Il apparaît dès lors que le mensonge peut maintenir et consolider la vie du couple.

III.3.3. La famille

La famille dont il est question est celle dite nucléaire ou conjugale, la plus simple, celle formée par les parents et leurs enfants. Pour aborder cet aspect de la question, parlons d'abord de la maternité. Bien que cela soit moins sensible de nos jours, le fait de devoir enfanter figure toujours en bonne place dans le statut de la femme comme condition de son épanouissement. Cela est vrai dans bien de cas,comme le suggère MAUREY :

> *« La maternité est pour beaucoup de femmes une excellente chose surtout quand elle n'interdit pas d'autres réalisations personnelles »*[98]

Cependant, s'il survient par exemple dans la famille la question épineuse de savoir qui est le père, le vrai, le père biologique, la famille risque de se disloquer. Le mensonge est alors de rigueur et même utile tant à l'enfant qu'au couple lui-même .Cela est si fort et peut-être universel et si fréquent que la société a inventé la pratique du « test de paternité » comme moyen de règlement de pareils conflits. Mais si la famille en arrive là, c'est sans doute que la mère a longtemps menti sur la paternité de l'enfant.

[98] MAUREY (G), *op.cit,* p.53.

S'il s'agit peut-être là d'une situation ultime ,bien d'autres situations existent où les parents mentent aux enfants et les enfants mentent aux parents, les uns et les autres vivant ainsi dans l'illusion d'une entente.
Elargissons la perspective et parlons d'éducation.
Paradoxalement, le parent qui prône la franchise, la sincérité, la droiture ne sert pas toujours d'exemple, à tel point que l'on peut se demander si exiger de l'enfant ce qu'on n'a pas n'est pas une commodité que se donne l'adulte en abusant ainsi de son pouvoir de suggestion pour sa tranquillité d'esprit. BASCOU l'aura constaté, il est vrai :

> *« l'adulte, à quelque place qu'il se trouve, se sent investi d'une mission éducative (ce qui ne va pas sans flatter son narcissisme et combler son besoin de puissance) ; il s'estime responsable surtout s'il est désigné comme tel de cet être faible par définition dont il va favoriser l'éclosion »*[99].

La mission de l'adulte paraît même simple et exempte d'ambiguïté, du moins dans ses objectifs ; il s'agit d'apporter au petit enfant tout l'arsenal lui permettant de bien évoluer dans la société. Les obstacles ne manquent pas. Cependant , il faut se résigner à admettre que certains adultes sont incompétents pour élever convenablement les enfants. La plupart des parents pensent se tirer d'affaire à mentir à leurs enfants même quand la situation ne l'exige pas.
En effet, fort de son statut, investi de pareille mission et fier de jouer de sa puissance, l'adulte usera du mensonge à l'égard de l'enfant , soit qu'il l'estime incapable de comprendre, soit qu'il veuille assurer son prestige. Ainsi donc, il y a lieu de conclure notre réflexion en empruntant les paroles suivantes à MAUREY :

> *« Si par impossible, le mensonge n'existait pas, ni le couple, ni la famille, maintenant et jadis n'auraient pu naître et exister. Le mensonge est le ciment de ces institutions, ce sur quoi elles se*

[99] BASCOU (J.R), *op.cit*, p.71.

fondent et survivent ; et sans ces institutions, il reste à imaginer quelle sorte de société humaine aurait pu s'établir»[100].

En conséquence ,le mensonge peut aider à la stabilité des institutions sociales , à condition qu'il soit utilisé avec intelligence et à une dose relativement bonne. Si l'intention est de se sauver ou sauver son semblable, on ne voit pas ce dont on pourrait l'accuser. Il peut être un élément valorisateur du menteur et du destinataire du mensonge.

Il apparaît dès lors que, du point de vue général ,nos hypothèses selon lesquelles l'homme mentirait pour se mettre en valeur ou élargir son espace vital, et le mensonge contribuerait à la sauvegarde de l'image du soi du menteur et oeuvrerait au maintien de l' équilibre et de l'harmonie sociale sont vérifiées .

Mais le seraient-elles avec la même clarté si nous appliquions la réflexion sur un terrain social concret ?Tel est le but des pages suivantes qui parlent de la société que nous connaissons le mieux, du fait qu'elle est notre propre société, celle de nos ancêtres, le Burundi.

[100] MAUREY (G.), *op.cit*, p.62.

DEUXIEME PARTIE :

LE MENSONGE AU BURUNDI

CHAPITRE IV. INTRODUCTION METHODOLOGIQUE

Dans une frange considérable de la population burundaise actuelle, des burundais disent des Burundais, « les Burundais sont menteurs ».Et ils ne s'encombrent de scrupule, comme si eux n'étaient pas Burundais. Mais alors, ou ils disent vrai, et en ce cas ils mentent puisque ils sont Burundais ;ou ils mentent et en ce cas les autres Burundais ne sont pas des menteurs.
Cependant, plutôt que de nous enfermer inutilement dans le paradoxe, nous préférons interroger « ces autres Burundais »,et de manière systématique, non pas pour savoir s'ils sont menteurs ,car nous savons déjà que le mensonge est universel, que le Burundais n'est pas plus menteur que l'Anglais, l'Américain ou le Français par exemple ;mais pour vérifier si, appliquées à un terrain social bien précis, nos hypothèses se vérifient avec la même netteté.
Pour ce faire ,après avoir décrit notre méthode d'investigations, nous procéderons à l' analyse et à l'interprétation des résultats ,avant de conclure sur le point spécifique.

IV.1. METHODE D'ENQUETE

Nous allons successivement décrire notre population d'enquête et notre échantillonnage. Nous présenterons et justifierons ensuite le mode de traitement des données recueillies.

IV.1.1. Univers d'enquête

Selon RONGERE , *« On appelle ''univers'' ou ''population'', le nombre total des unités ou individus qui peuvent entrer dans le champ de l'enquête et parmi lesquels sera choisi l'échantillon »*[101].

Notre enquête s'est effectuée dans la ville de Bujumbura. Ce choix a été dicté par les résultats de la pré-enquête dont le déroulement sera décrit au sous-chapitre traitant l'enquête elle-même.

[101] RONGERE (P.), *Méthode des sciences sociales,* T.2, Dalloz, Paris, 1964, p.56.

IV.2.2. Détermination de l'échantillon

Selon la même RONGERE, l'échantillon est défini comme :

> *« La partie de l'univers qui sera effectivement étudiée et qui permettra par l'extrapolation de connaître les caractéristiques de l'univers »*[102]

De leur côté, SILLTIZ, WRIGHTSMAN et COOK suggèrent que :

« Le postulat fondamental sur lequel repose l'échantillonnage orienté vers un objectif, c'est que, à condition d'user d'un jugement et d'une stratégie appropriée, on peut faire le tri des cas à inclure dans l'échantillon et en composer ainsi qui répondent de façon satisfaisante aux besoins de l'enquête »[103].

L'échantillonnage est donc une opération qui consiste à prélever un certain nombre d'éléments (c'est-à-dire un échantillon) dans un ensemble des éléments qu'on peut observer ou traiter (population).

Ainsi, dans notre recherche , comme il est pratiquement impossible d'interroger toute la population intéressante, nous nous sommes fixé l'objectif d'en prélever une partie qui soit à la taille du traitable. Du reste, comme en témoigne GHIGLIOER et MATELON :

> *« Il est rare qu'on puisse étudier exhaustivement une population , c'est-à-dire en interroger tous les membres, ce serait si coûteux que c'est pratiquement impossible »*[104]

[102] RONGERE (P.), *op.cit*, p.56.
[103] SILLTIZ (C.), WRIGHTSMAN (I.S) et COOK. G.W, *Les méthodes de recherche en sciences sociales,* les éd. H.R.W,Montréal, 1977, p.511.
[104] GHIGLIOER (R.) et MATELON (B.), *Les enquêtes sociologiques,* Armand Colin, Paris, 1980, p.29.

Cependant, l'échantillon doit être représentatif ; pour qu'il le soit, écrit D'HAINAUT :*« il faut que tous les individus de la population aient la même chance d'être sélectionnés »*[105]

La représentativité de l'échantillon n'est pas liée à ses dimensions. Par exemple, MUCCHIELLI nous dit que pour déterminer un échantillon, il faut :

> *«limiter l'enquête au petit nombre de personnes, une sur dix, une sur vingt, une sur deux cents, une sur deux milles, etc. »*[106]

En principe donc, il n'y a pas de nombre réglementaire pour constituer un échantillon. En ce qui nous concerne, nous avons déterminé notre échantillon compte tenu des résultats de la pré-enquête. Ces derniers nous ont poussé à prendre comme critère principal le niveau intellectuel. Car, comme le dit LE PLAIE,

> *« Ce n'est pas parce qu'un jeune homme est, par exemple, fils de ministre ou parce qu'il porte un beau nom qu'il fait de justes réflexions. On doit plutôt celles-ci à son esprit d'observation et à son intelligence »*[107].

Nous avons choisi nos enquêtés de manière à y inclure toutes les catégories de notre population d'enquête.

IV.2.3. Instrument de recherche

Afin d'éviter d'éventuels jugements de valeurs, nous avons préféré que nos enquêtés répondent à un questionnaire. Ce dernier est minutieusement élaboré de manière à utiliser tantôt des questions ouvertes, tantôt des questions semi-ouvertes selon la nature des items. Le questionnaire est écrit.

[105] D'HAINAUT (L.), *Concepts et méthodes de la statistique : Un guide pour l'application de l'outil statistique au phénomène et aux situations des sciences de l'homme et de l'éducation,* éd. Labour, Paris, 1975, p.32.
[106] MUCCHIELLI, *op.cit*, p.16.
[107] LE PLAIE (C.), *Les fiançailles : Etude sociologique*, I.R.E.S, Louvain, 1947, p.21.

IV.3. DEROULEMENT DE L'ENQUETE

Notre collecte des données s'est faite en deux étapes, à savoir une pré-enquête et une enquête. Ci-après leurs déroulements respectifs.

IV.3.1. La pré-enquête

La pré-enquête a pour but de valider ou de modifier les hypothèses de l'enquête, autant que de tester la qualité du questionnaire comme tel ;en effet, MUCCHIELLI atteste que:

> *« La pré-enquête est l'essentiel de la phase préparatoire de l'enquête, elle est une étape de recherche des hypothèses de recherche, mais des hypothèses vérifiables »*[108].

Au cours de notre pré-enquête, nous avons d'abord mené un entretien avec dix personnes illettrées de la commune Kigănda et dix autres personnes instruites de diverses professions oeuvrant dans la ville de Bujumbura. Ceci pour voir s'il y a une différence de réflexion entre ces deux catégories de la population.
Nous avons constaté une certaine réticence de la part des personnes non instruites, ou elles contournaient tout simplement certaines questions. Elles nous disaient par exemple, *« Barabêsha aríko ntâkamaro kăndi ní bibí căne ».* C'est-à-dire : « *Oui, ils mentent mais ce n'est pas utile, puis c'est très mauvais ».*

Etant donné que dans notre étude nous avons choisi de ne pas nous embourber dans des considérations d'ordre moral qui nous auraient dévié de notre domaine de recherche, nous avons été conduit par la pré-enquête à ne pas tenir compte de pareils jugements de valeur. Pour ce faire, nous avons opté pour ne garder que l'échantillon instruit.

[108] MUCCHIELLI (R.), *op.cit*, p.13.

De même, au sein de cette population instruite, nous avons remarqué que l'indicateur profession ne nous apportait aucun renseignement ; nous avons aussi rejeté cette variable.
Ainsi donc, la pré-enquête nous a conduit à aménager nos hypothèses de recherche, à revoir notre population d'enquête et à modifier nos instruments , notamment la méthode et les variables. Nous avons ainsi jugé plus productif d'abandonner l'interview pour utiliser le questionnaire.

IV.3.2. L'enquête proprement dite

Vu qu'une enquête sur le mensonge touche obligatoirement certains points délicats que personne, lorsqu'il s'agit de soi-même, n'aimerait dévoiler, nous avons prié nos enquêtés de répondre avec sincérité. Pour ce, nous avons proposé à nos répondants de garder l'anonymat. Egalement, ne sont interrogés que les personnes qui acceptent de se soumettre au questionnaire, qui s'intéressent et comprennent le but.
Etant donné que tous nos répondants savent lire et écrire, nous leur avons soumis les questionnaires sous forme écrite ; ce qui présentait certains avantages au niveau de la passation et de l'expression libre, ainsi qu'au niveau de la facilité de la collecte.
La nature même du problème exigeait qu'on leur laisse le questionnaire un certain temps pour le récupérer ensuite, après un délai raisonnable et selon la disponibilité de l'enquêté.
Par voie de conséquence, certaines copies du questionnaire n'ont pas été remises. Nous avons ainsi connu un manquant de 3 questionnaires, ce qui a ramené notre échantillon de 40 à 37 enquêtés. L'enquête a ainsi duré deux mois environs.

IV.4. BREVE DESCRIPTION DE LA METHODE D'ANALYSE ET D'INTERPRETATION

Après avoir explicité la technique d'enquête, présentons maintenant les méthodes d'analyse et d'interprétation des résultats. Peut-être est-ce à cette étape qu'il faut à la fois le plus de rigueur, le plus de curiosité et le plus d'imagination.

En effet, au cours de la préparation de notre étude sur le mensonge, nous avons dû associer certaines méthodes imposées par la nature de nos hypothèses. Ainsi, en plus de la méthode documentaire habituelle, qui consiste à consulter des ouvrages nous permettant de bien concevoir et organiser l'argumentation ,après avoir soumis notre échantillon à une pré-enquête qui nous a dévoilé la fragilité et la non-productivité de l'interview, et comme nous l'avons déjà dit, nous avons opté pour le recours au questionnaire écrit. Ce dernier comporte les questions qui coiffent plusieurs domaines où le mensonge semble être au service des gens.

Après le dépouillement, nous avons entrepris d'organiser les résultats et les avons regroupés en thèmes à partir des rapports de contenu des questions.

Ainsi, nous avons deux thèmes principaux à savoir :

Thème 1 : Les mensonges dont une personne est auteur ;ce thème regroupe les questions 1, 3, 6, 7 et 10.

Thème 2 : Les mensonges dont une personne est victime, où nous retrouvons les questions 2,4, 5, 8 et 9.

Le premier thème est à son tour subdivisé en deux sous-thèmes :

- **Mentir pour gagner ou sauvegarder l'honneur ou l'estime ;**
- **Mentir pour des intérêts matériels ou économiques ;**

Le deuxième est également subdivisé en deux sous-thèmes à savoir :

- **Attitude face aux propos mensongers d'autrui ;**
- **Comportement manifesté à l'égard du mensonge.**

CHAPITRE V. PRESENTATION ,ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS

V.O.Introduction

Nous allons dans les lignes qui suivent présenter les résultats de notre enquête. Cette présentation se fera à l'aide des tableaux qui illustrent successivement les réponses à chaque question et à l'aide des données chiffrées, compte tenu des réponses de nos enquêtés et suivant les variables retenues. Notons que les pourcentages sont calculés au centième près par défaut. Nous avons également considéré comme adulte les plus de trente cinq ans et comme jeunes ceux de trente cinq ans et moins, sans considérer leur état civil.
Après la présentation, nous allons passer à leur analyse et à leur interprétation en comparant les réponses. Pour analyser quantitativement nos résultats, nous allons vérifier si les différences au niveau des données sont significatives ou non. Nous avons pris comme non significative une différence de moins de 5%.

V.1. LES MENSONGES DONT UNE PERSONNE EST AUTEUR

Ce thème comprend deux sous-thèmes à savoir : mentir pour garder ou sauvegarder l'honneur ou l'estime et mentir pour des intérêts matériels.

V.1.1. Mentir pour gagner ou sauvegarder l'honneur ou l'estime.

Question n°1 : Devez-vous dire la vérité à vos enfants ou à vos ami(e)s ou à votre conjoint(e), dans toutes les circonstances ? Justifiez votre réponse.

Tableau n°1.Fréquence des réponses

Réponses	Effectif	Pourcentage
Oui	22	59,45
Non	15	40,54
Total	37	100

Ce tableau montre que sur 37 enquêtés, 22 (soit 59,45%) sont d'accord avec le devoir de la vérité, tandis que 15 (soit 40,54%) ne sont pas d'accord.
Considérons maintenant les variables

Tableau n°2. Fréquence des réponses selon la variable « sexe »

Variables / Réponses	Hommes		Femmes	
	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
Oui	12	60	10	58,82
Non	8	40	7	41,17
Total	20	100	17	100

L'observation de ce tableau montre que 12 hommes enquêtés (soit 60%) sont d'accord avec le devoir de la vérité, tandis que 8 (soit 40%) ne sont pas d'accord. Quant au sexe féminin, il se répartit en dix enquêtées (soit 58,82%) qui sont d'accord avec le devoir de la vérité et 7 (soit 41,17%) qui le rejettent.

Les deux catégories avancent l'idée que le devoir exige, mais que dans la pratique c'est autre chose. S'agissant de dire la vérité dans toutes les circonstances, elles s'accordent de dire que cela est pratiquement impossible.

Ainsi, 40% des hommes et 41,17% des femmes le confirment car, disent-ils, toute vérité n'est pas bonne à dire, n'est pas agréable, il y a des cas de force majeure qui obligent de mentir, où la vérité peut blesser ou faire tuer.
Nous remarquons ainsi que le sexe n'a pas influencé les réponses.
Voyons ce qu'il en est de la variable « âge »

Tableau n° 3. Fréquence des réponses selon la variable « âge »

Variables / Réponses	Jeunes		Adultes	
	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
Oui	11	57,89	11	61,11
Non	8	42,10	7	38,88
Total	19	100	18	100

Ce tableau montre que 11 jeunes (soit 57,89%) et 11adultes (soit 61,11%) sont d'accord avec le devoir de la vérité alors que 8 jeunes (soit 42,10%) et 7 adultes (soit 38,88%) l

Sur base de ces résultats, nous pouvons dire que l'âge n'a pas non plus influencé les réponses.
A la question de savoir si le sexe et l'âge influent sur le devoir de vérité, et si possible dans toutes les circonstances, nous constatons que hommes et femmes, aussi bien les jeunes que les adultes, ont une même conception ,celle que la vérité n'est pas exigible dans toutes les circonstances.

Question 3 : Vous êtes marié ou fiancé, ou ni l'un ni l'autre.

a) Vous êtes-vous parlé (ou parlez-vous, ou vous parlerez-vous) avec franchise ?

Tableau n° 4 : Fréquence des réponses

Réponse	Effectif	Pourcentage
Oui	14	37,83
Non	23	62,16
Total	37	100

Ce tableau montre que, sur un effectif de 37 enquêtés, 14 (soit 37,83%) affirment parler ou capables de parler avec franchise avec leurs fiancé(e)s, tandis que 23 soit (62,16%) le refusent.
A partir de ces données, nous constatons qu'un grand nombre nous affirment ne pas parler avec franchise à leurs financé(e)s. La raison principale avancée par la première catégorie, un de nos enquêtés nous l'a dite :

> *« Je ne cacherai rien à ma fiancée, car si nous parvenons à fonder notre foyer, ce que j'aurai caché ne tardera pas à se manifester. S'il advient que je mente, ce sera en cas de force majeure, si par exemple, nos relations commencent à s'effriter, pour essayer de les sauvegarder ».*

Cet avis nous montre que le mensonge n'est pas totalement écarté. Quant à l'autre catégorie, les enquêtés y appartenant mentiraient généralement pour ne pas ternir l'image que l'on a d'eux. Analysons à présent les résultats selon les variables.

Tableau n°5 : Fréquence des réponses selon la variable « sexe »

Variables / Réponses	Homme		Femme	
	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
Oui	8	40	6	35,29
Non	12	60	11	64,70
Total	20	100	17	100

De ce tableau, 8 enquêtés de sexe masculin (soit 40%) et 6 de sexe féminin (soit 35,29%) acceptent parler avec franchise avec leurs fiancé(e)s, alors que 12 de sexe masculin (soit 60%) et 11 de sexe féminin (soit 64,70%) le nient.

En analysant les différences selon le sexe, nous constatons que le sexe n'a pas influencé les résultats.

Qu'en est-il de l'âge ?

Tableau n°6 : Fréquence de l'âge selon la variable « âge »

Variables / Réponses	Jeunes		Adultes	
	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
Oui	7	36,84	7	38,88
Non	12	63,15	11	61,11
Total	19	100	18	100

Notons que tous les adultes enquêtés ont des fiancés ou sont mariés.

Ce tableau indique 7 jeunes (soit 36,84%) et 7 adultes (soit 38,88%) affirment parler avec franchise à leur fiancé(e)s, tandis que 12 jeunes (soit 63,15%) et 11 adultes (soit 61,11%) le nient.

Comme le cas précédent, nous remarquons que l'âge n'a pas influencé les réponses, car les effectifs se rapprochent très fortement.

La question suivante nous fera découvrir de quoi les gens n'aiment pas discuter avec leurs fiancé(e)s s'ils en ont.

Question 3.b. Lui avez-vous caché (ou lui cachez-vous, ou lui cacherez-vous) quelque chose ?

Tableau n°7 : Fréquence des réponses

Réponses	Effectif	Pourcentage
Oui	27	72,97
Non	10	27,02
Total	37	100

L'observation de ce tableau révèle que, sur 37 enquêtés, 27 (soit 72,97%) affirment avoir caché ou pouvoir cacher quelque chose à leurs fiancé(e)s, tandis que les 10 autres (soit 27,02%) avouent pouvoir tout dire à leurs fiancé(e)s.
Un grand nombre de nos enquêtés qui préfèrent ne pas tout dire. Cela relèverait du caractère discret des Barundi. Comme nos ancêtres le disaient « Ijāmbo rigukŭnze rikuguma mū nda ».

3.c) Quels sont les sujets que vous n'aimiez (ou n'aimez, ou n'aimerez pas) traiter avec lui (ou elle) ? Pourquoi ?

Concernant la question de savoir quels sont les sujets que les gens n'aiment pas traiter, notre enquête nous a révélé les sujets suivants :

Tableau n°8 : Fréquence des réponses

Réponses	Effectif	Pourcentage
Vie privée	13	48,14
Situation financière	9	33,33
Situation familiale	5	18,51
Total	27	100

Nous remarquons à partir de ce tableau que les gens n'aiment pas parler de leur vie privée(48,14%),de leur situation financière (33%)ou familiale(18,51%), comme l'a dit cet enquêté de 30 ans :

> *« Je ne peux pas la mettre au courant des autres relations que j'entretenais avec d'autres filles, encore moins de ma force virile ; elle le découvrira elle-même après s'être engagée »*

Les autres diront la vérité parce que, selon eux, les fiançailles basées sur la vérité, c'est la garantie d'une vie de couple stable. S'il faut qu'on s'aime, il faut aimer en vérité : on ne s'engage pas pour un mois ni une année mais pour la vie, et un mensonge a toujours des conséquences à court ou à long termes.
Un autre enquêté âgé de 28 ans nous a fait savoir que, de son côté, il lui dit tout, d'abord pour ne pas lui mentir, ensuite pour ne pas être ridicule au moment où elle découvrirait elle-même la vérité.
En analysant ces propos, nous pensons que nos répondants ont agi en termes d'idéal ; néanmoins, la vie nous prouve que l'idéal est difficilement atteint. Peu nombreux sont ceux qui pensent aux conséquences, l'objectif premier étant d'abord de décrocher l'objet convoité ou l'être cher, et gérer la suite après. Voyons maintenant sur quoi les variables peuvent nous renseigner.

Tableau n°9: Fréquence des réponses selon la variable «sexe »

Variables / Réponses	Hommes		Femmes	
	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
Oui	15	75	12	70,55
Non	5	25	5	29,41
Total	20	100	17	100

A partir de ce tableau, nous lisons que 15 enquêtés de sexe masculin (soit 75%) et 12 de sexe féminin (soit 70,55%) affirment avoir caché ou cachent quelque chose à leurs fiancé(e)s, tandis que 5 enquêtés de sexe masculin (soit 25%) et 5 de sexe féminin (soit 29,41%) avouent tout se dire entre fiancés.

De ce résultats, nous remarquons qu'un grand nombre d'hommes avouent avoir caché ou cachent quelque chose à leurs femmes ou fiancées. Nous déduisons que les hommes sont plus discrets que ne le sont les femmes.

Tableau n°10 : Fréquence des réponses selon la variable « âge »

Variables / Réponses	Jeunes		Adultes	
	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
Oui	14	73,68	13	72,22
Non	5	26,31	5	27,77
Total	19	100	18	100

Ce tableau nous renseigne que 14 jeunes (soit 73,68%) et 13 adultes (soit 72,22%) affirment avoir caché ou cachent quelque chose à leur fiancé(e)s, tandis que 5 jeunes (soit 26,31%) et 5 adultes (soit 27,77%) nous affirment tout dire à leur partenaires.
De part ces données, nous constatons que l'âge n'a pas influencé les réponses.

Question 4 : Ne vous est-il pas arrivé de mentir pour des causes nobles, vitales ? Si oui, lesquelles par exemple ?

Tableau n°11 :Fréquence des réponses

Réponses	Effectifs	pourcentage
Oui	33	89,18
Non	4	10,81
Total	37	100

L'observation de ce tableau nous révèle que, sur un effectif de 37 interrogés, 33 (soit 89,18%)ont affirmé avoir menti pour des causes nobles, tandis 4 (soit 10,81%) ont affirmé qu'ils n'ont pas encore menti même pour des causes nobles. Notons ici qu'ils n'ont pas nié de le faire en cas de besoin.

A partir de ces résultats, nous déduisons qu'il y a effectivement des situations qui contraignent au mensonge. A ce propos, notre enquête nous a révélé certains cas, comme le montre le tableau ci-après :

Tableau n°12 : Fréquence des réponses

Réponse	Effectif	Pourcentage
Avoir les avantages au service ou éviter les punitions	15	45,45
Avoir des intérêts	10	30,30
Se sauver ou sauver les autres	8	24,24
Total	33	100

Ce tableau montre que les gens peuvent mentir pour des causes nobles, notamment dans les demandes de permissions ou de congé, ou éviter des punitions, donc à l'égard de leur employeur (45,45%), pour décrocher des intérêts économiques ou matériels (30,30%), mais aussi pour se sauver et sauver la vie des autres (24,24%). Ci-après les témoignages de quelques enquêtés, l'un d'eux s'explique :

> *« Et d'ailleurs à plusieurs reprises, notamment lorsque moi-même ou un ami, nous nous trouvons dans une situation délicate »*

Un autre a ajouté :

> *« Pour des causes nobles oui, et lorsque je vais me donner de l'estime au milieu de mes amis ».*

Et celui-ci de renchérir :

> *« Oui, il m'est arrivé de mentir pour des causes nobles, vitales ; par exemple pendant la crise de 1993, j'ai rencontré un homme que l'on voulait tuer parce qu'il était Tutsi et j'ai menti en disant qu'il est Hutu ».*

Voyons maintenant ce qu'il en est des variables.

Tableau n°13 : Fréquence des réponses selon la variable « sexe »

Variables / Réponses	Hommes		Femmes	
	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
Oui	18	90	15	88,23
Non	2	10	2	11,76
Total	20	100	17	100

La lecture de ce tableau montre que 18 enquêtés de sexe masculin (soit 90%) et 15 de sexe féminin (soit 88,23%) affirment avoir menti pour des causes nobles, tandis que 2 enquêtés de sexe masculin (soit 10%) et 2 de sexe féminin (soit 11,76%) le nient.
Si nous analysons les différences de fréquence selon le sexe, nous constatons effectivement que ce dernier n'a pas influencé les résultats.

Tableau 14 : Fréquence des réponses selon la variable « âge »

Variables / Réponses	Jeunes		Adultes	
	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
Oui	17	89,47	16	88,88
Non	2	10,52	2	11,11
Total	19	100	18	100

La lecture de ce tableau nous montre que 17 jeunes enquêtés (soit 89,47%) et 16 adultes (soit 88,88%) affirment avoir menti pour des causes nobles, alors que 2 jeunes enquêtés (soit 10,52%) et 2 adultes (soit 11,11%) le nient.
Ces différences nous font remarquer que l'âge n'a pas influencé les réponses.

Question n°10 : Une personne peut-elle se mettre en valeur grâce au mensonge ? Si oui comment ? Si non pourquoi pas ?

Tableau n°15 : Fréquence des réponses

Réponses	Effectif	Pourcentage
Oui	25	67,56
Non	12	32,43
Total	37	100

Ce tableau montre que, sur un total de 37 enquêtés, 25 (soit 67,56%) affirment que le mensonge peut rendre une personne valeureuse, tandis que 12 (soit 32,43%) le contestent.
Comme l'ont précisé nos enquêtés, cette mise en valeur est temporelle, parce qu'à force de mentir, on finit par être démasqué, comme le dit bien cet adage « ikinyomá kimara umŭnsi ntíkimará umwâka »*(« Le mensonge dure un jour mais pas une année »).*

Cette mise en valeur se remarque dans plusieurs domaines. Ainsi, nous a expliqué un de nos enquêtés :

> *« Cela est possible, c'est le cas notamment d'un chef d'entreprise qui fait de celle-ci une fausse publicité, mais sa valeur est éphémère, la vérité finira toujours par éclater au grand jour ».*

Prenons également le cas de ceux qui décrochent de hautes fonctions dans l'administration en se basant sur le mensonge.
Ceux qui le contestent avancent comme raison principale qu'une valeur qui ne dure pas n'est pas une valeur.
Signalons ici que ce qui nous importe ce n'est pas la durée de cette valeur mais c'est de savoir s'il y a valeur ou pas.
Analysons maintenant les variables.

Tableau n°16 : Fréquence des résultats selon la variable « sexe »

Variables / Réponses	Hommes		Femmes	
	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
Oui	13	65	12	70,57
Non	7	35	5	28,41
Total	20	100	17	100

Ce tableau montre que 13 enquêtés de sexe masculin (soit 65%) et 12 de sexe féminin (soit 70,58%) affirment que le mensonge peut valoriser le menteur, tandis que 7 enquêtés de sexe masculin (soit 35%) et 5 de sexe féminin (soit 28,41%) le nient.

Nous remarquons que les différences ne sont pas assez importantes pour comprendre que le sexe a influencé les réponses. Qu'en est-il de la variable âge ?

Tableau n°17 : Fréquence des réponses selon la variable « âge »

Variables / Réponses	Jeunes		Adultes	
	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
Oui	13	68,42	12	66,66
Non	6	31,57	6	33,33
Total	19	100	18	100

Ce tableau montre que 13 jeunes enquêtés (soit 68,42%) et 12 adultes enquêtés affirment que le mensonge peut valoriser le menteur, tandis que 6 jeunes (soit 31,57%) et 6 adultes (soit 33,33%) le réfutent. A considérer ces données, nous remarquons que l'âge n'a pas influencé les réponses.

Les résultats obtenus nous montrent bien que les gens peuvent mentir pour se donner de l'estime mais aussi pour garder ou sauvegarder l'honneur. L'étude du sous-thème suivant nous fera découvrir si réellement les intérêts matériels ou économiques peuvent conduire les gens à mentir et ce qu'ils en pensent.

V.1.2. Mentir pour des intérêts matériels ou économiques.

Question 6 : Lorsque vous demandez (ou demanderez) un crédit à la Banque, donnez-vous (ou donnerez-vous) toujours des données correctes ? Pourquoi ?

Tableau n°18 Fréquence des réponses

Réponses	Effectif	Pourcentage
Oui	13	35,13
Non	24	64,86
Total	37	100

Dans ce tableau, nous lisons que, sur 37 enquêtés, 13 (soit 35,13%) affirment pouvoir donner des indications réelles dans la demande d'un crédit, tandis que 24 (soit 64,86%) disent qu'ils ne peuvent pas donner toujours toutes les indications réelles.

De ces données, nous tirons qu'un grand nombre d'enquêtés soutiennent ne pas toujours donner des indications correctes.
La plupart de nos enquêtés ont convergé sur le fait que, pour avoir un crédit, il faut motiver, alors on a tendance à exagérer, à mentir sur les motivations : on doit donner au motif une importance ou une urgence qu'il n'a peut-être pas.
C-après l'avis d'un enquêté :

> *« Je ne l'ai pas encore fait, mais dans le but de stimuler le donateur, il faut exagérer l'urgence et l'utilité du crédit ».*

Nous constatons que, dans les affaires, on est tenté d'exagérer ses qualités et la morale a peu de place. Voyons maintenant ce que les variables nous disent.

Tableau n°19 : Fréquence des réponses selon la variable « sexe »

Variables / Réponses	Hommes		Femmes	
	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
Oui	7	35	6	35,29
Non	13	65	11	64,70
Total	20	100	17	100

Le tableau ci-dessus montre que 7 (soit 35%) de sexe masculin et 6 (soit 35,29%) de sexe féminin affirment que, lorsqu'ils demandent un crédit à la Banque, toutes les données sont correctes ; tandis que 13 (soit 65%) de sexe masculin et 11 (soit 64,70%) de sexe féminin affirment que toutes les données ne doivent pas être sincères.

De part ces résultats, nous remarquons que le sexe n'a pas influencé les réponses : les différences entre les deux catégories de répondants sont bien minimes. Qu'en est-il de la variable âge ?

Tableau n°20 : Fréquence des réponses selon la variable « âge »

Variables / Réponses	Jeunes		Adultes	
	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
Oui	7	36,84	6	33,33
Non	12	63,15	12	66,66
Total	19	100	18	100

Le tableau ci-dessus montre que 7 jeunes (soit 36,84%) et 6 adultes (soit 33,33%) affirment que lorsqu'ils demandent un crédit, ils doivent toujours fournir des données sincères ; alors que 12 jeunes soit 63,15%) et 12 adultes (soit 66,66%) ne donnent pas toujours des données sincères.

Comme le cas précédent, l'âge n'a pas influencé les réponses à considérer les différences de réponses selon les deux catégories d'enquêtés.

Question n°7 : Lorsque vous présentez (ou présenterez) des projets au bailleurs, donnez-vous (ou donnerez-vous) toujours des informations réelles ? Justifiez votre réponse.

Tableau n°21 : Fréquence des réponses

Réponses	Effectif	Pourcentage
Oui	11	29,72
Non	26	70,27
Total	37	100

L'observation de ce tableau montre que 11 des 37 enquêtés (soit 29,72%) affirment pouvoir donner aux bailleurs des informations correctes des projets ; tandis que 26 d'entre eux (soit 70,27%) affirment que toutes les informations ne doivent pas nécessairement être sincères.

Nous remarquons alors, que la plupart de nos enquêtés affirment que les informations ne doivent pas être toutes conformes à la réalité.

Ceux qui affirment donner des informations exactes, nous ont révélé que c'est par peur des poursuites judiciaires ou de perdre leur crédibilité auprès des financiers. Nul nous a affirmé que c'est par honnêteté.

De l'autre côté, ils nous ont dit qu'il y a toujours des estimations qui peuvent aller au-delà de la somme demandée, souvent pour donner de l'importance au projet comme, l'a dit cette enquêtée :

> « *Certaines ne seront pas réelles parce que j'aurais besoin de donner de l'importance à mes projet et souvent, ce qu'on présente en théorie n'est pas facile à réaliser. Donc, pour bien impressionner le bailleur, les informations sont quelque fois mensongères* ».

Analysons maintenant les variables.

Tableau n°22 : Fréquence des réponses selon la variable « sexe »

Variables / Réponses	Hommes		Femmes	
	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
Oui	6	30	5	29,41
Non	14	70	12	70,58
Total	20	100	17	100

Ce tableau montre que 6 hommes (soit 30%) et 5 femmes (soit 29,41%) affirment pouvoir donner au bailleur des informations réelles ; tandis que 14 hommes (soit 70%) et 12 femmes (soit 70,58%) affirment ne pas leur donner des informations correctes sur leurs projets.

Grâce aux données de ce tableau, nous constatons que la variable « sexe » n'a pas influencé les réponses. Voyons l'autre variable.

Tableau n°23 : Fréquence des réponses selon la variable « âge »

Variables / Réponses	Jeunes		Adultes	
	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
Oui	6	31,57	5	27,77
Non	13	68,42	13	72,22
Total	19	100	18	100

Ce tableau montre que 6 enquêtés de l'échantillon des jeunes (soit 31,57%) et 5 de l'échantillon d'adultes (soit 27,77%) affirment pouvoir donner des informations réelles ; tandis que 13 (soit 68,42%) des jeunes et 13 (soit 72,22%) d'adultes affirment ne pas pouvoir donner des informations précises. Là aussi l'âge n'a pas influencé les résultats.

En ce qui est des modes de financement des projets, les réponses à nos questions montrent que, le plus souvent, les données, les informations ou mêmes les projets présentés sont exagérés pour séduire l'institution financière.

L'analyse de tous ces résultats nous amène à conclure ce thème en affirmant que le fait de mentir pour décrocher l'honneur, l'estime ou quelque intérêt matériel ou économique est un phénomène bien présent et pratiqué dans la société, et par toutes les catégories de gens, sans distinction ni de sexe ni d'âge.

Le thème suivant nous permettra de savoir ce que nos enquêtés pensent sur le mensonge dont ils sont victimes, étant donné que les résultats du thème précédent prouvent que les gens mentent dans le sens de leurs intérêts.

V.2. LES MENSONGES DONT UNE PERSONNE EST VICTIME

Ce thème comprend également deux sous-thèmes à savoir : l'attitude face aux propos mensongers d'autrui et le comportement manifesté à l' égard du mensonge.

V.2.1. Attitude face aux propos mensongers d'autrui

Question n°2 : Croyez-vous toujours à ce que vous disent vos ami(e)s intimes ? Si oui, pourquoi ? Si non pourquoi pas ?

Tableau n°24 : Fréquence des réponses

Réponses	Effectif	Pourcentage
Oui	7	19,91
Non	30	81,08
Total	37	100

De ce tableau, 7 de nos 37 enquêtés (soit 18,91%) croient toujours à ce que leurs ami(e)s leur disent et 30 (soit 81,08%) doutent de la véracité des propos de leurs ami(e)s.

Les raisons avancées par ceux qui ne croient pas toujours à leurs ami(e)s sont entre autre une sorte de prudence et d'incertitude devant la crédibilité de l'autre. Un de nos enquêtés nous dit par exemple :

> *« Il faut toujours analyser les mobiles des propos, car on ne peut pas être sincère dans toutes les*

circonstances. C'est pourquoi il faut être prudent et non naïf »

Signalons même que ceux qui nous ont affirmé croire toujours à leurs ami(e)s, ont ajouté qu'il faut relativiser les propos et se donner le temps de discernement. Les résultats de ce tableau montrent donc la tendance que les gens ont à ne pas croire à leurs ami(e)s, à se réserver devant eux (elles).
Voyons maintenant ce qu'en disent les variables.

Tableau n°25 : Fréquence des réponses selon la variable « sexe »

Variables / Réponses	Hommes		Femmes	
	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
Oui	4	20	3	17,64
Non	16	80	14	82,35
Total	20	100	17	100

A partir de ce tableau, nous avons 4 hommes, soit 20% et 3 femmes (soit 17,64%) qui affirment qu'ils croient toujours à ce que leur disent leurs ami(e)s ; tandis que 16 hommes (soit 80%) et 14 femmes (soit 82,35%) ne croient pas toujours à ce que leur disent leurs ami(e)s.
A partir de ces chiffres, nous constatons que les hommes et les femmes ont un même avis; donc le sexe n'a pas influencé les résultats. Qu'en est-il de la variable « âge ».

Tableau n°26 : Fréquence des réponses selon la variable « âge »

Variables / Réponses	Jeunes		Adultes	
	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
Oui	4	21,05	3	16,66
Non	15	78,94	15	83,33
Total	19	100	18	100

L'observation de ce tableau montre que 4 jeunes (soit 21,05%) et 3 adultes (soit 16,66%) affirment qu'ils croient toujours à ce que leur disent leurs ami(e)s ; tandis que 15 jeunes (soit 78,94%) et 15 adultes (soit 83,33%) affirment qu'ils ne croient pas toujours à ce que leur disent leurs ami(e)s, ils se réservent souvent devant les dires de leurs ami(e)s. On remarque que l'âge n'a pas influencé les réponses.

Question n°8.Que pensez-vous des propos(discours)des politiciens par rapport à la vérité ?

Sur cette question, nous avons regroupé les réponses données par nos enquêtés en deux catégories à savoir :

- les propos des politiciens sont mensongers,
- les propos des politiciens sont à considérer comme tout autre propos.
- Ainsi, nous avons comme réponses :
-

Tableau n°27 : Fréquence des réponses

Réponses	Effectif	Pourcentage
Les propos des politiciens sont mensongers	32	86,48
Les propos des politiciens sont à considérer comme tout autre propos	5	13,51
Total	37	100

De ce tableau, nous remarquons qu'un grand nombre de nos enquêtés affirment que les propos des politiciens sont des mensonges. Sur 37 enquêtés, nous avons

32 (soit 86,48%) qui l'affirment, tandis que 5 (soit 13,51%) considèrent que les discours des politiciens sont comme tout autre discours.

La première catégorie nous a affirmé que les discours des politiciens constituent une atteinte à la vérité, car les politiciens ne se soucient pas de cette dernière, mais plutôt des fins recherchées. Les raisons avancées par la deuxième catégorie est que tout homme ment selon ses fins , et un homme politique n'a pas de particularité dans le mensonge.

Toutefois, notons que même ceux qui qualifient de mensongers les propos des politiciens essaient de comprendre la situation en disant qu'il est très normal que les propos des politiciens soient des mensonges et qu'il est ridicule de croire à cent pour cent à leurs propos. Ci-après l'avis d'un enquêté :

> *«Je sais que chez les politiciens, la vérité et le mensonge portent le même pagne et se vendent au même prix. La véracité des discours d'un politicien est douteuse car il n'a d'autre capital que sa parole »*

Tableau n°28 : Fréquence des réponses selon la variable « sexe »

Variables / Réponses	Hommes		Femmes	
	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
Oui	17	85	15	88,23
Non	3	15	2	11,76
Total	20	100	17	100

La lecture de ce tableau montre que 17 hommes (soit 85%) et 15 femmes (soit 88,23%) affirment que les propos des politiciens sont des purs mensonges, et 3 hommes (soit 15%) et 2 femmes (soit 11,76%) disent que les propos des politiciens n'ont pas de particularités.

Il apparaît dès lors que la variable « sexe » n'a pas influencé les réponses.

Tableau n°29: Fréquence des réponses selon la variable « âge»

Variables / Réponses	Jeunes		Adultes	
	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
Oui	16	84,21	16	88,88
Non	3	15,78	2	11,11
Total	19	100	18	100

A partir de ce tableau, nous avons 16 jeunes enquêtés (soit 84,21%) et 16 adultes (soit 88,88%) qui qualifient les propos des politiciens de pures mensonges, et 3 jeunes (soit 15,78%) et 2 adultes (soit 11,11%) qui les considèrent comme tout autre propos. Nous voyons que la variable « âge » n'a pas non plus influencé les réponses.

Question n°9.Que pensez-vous des publicités faites dans les médias ou à la télévision par rapport à la vérité ?

Sur cette question, nous avons catégorisé les réponses comme suit :

- les publicités sont des réalités exagérées,
- les publicités mentent sur les produits promus,
- les publicités présentent des produits comme ils sont.

Ainsi, nous regroupons la fréquence des réponses.

Tableau n°30 : Fréquence des réponses

Réponses	Effectif	Pourcentage
Les publicités sont des réalités exagérées	33	89,18
Les publicités mentent sur les produits promus	2	5,40
Les publicités présentent les produits comme ils sont	2	5,40
Total	37	100

A partir de ce tableau, nous constatons que 33 des 37 enquêtés, (soit 89,18%), disent que les publicités sont des réalités exagérées, 2 autres (soit 5,40%) nous

disent que les publicités mentent sur les produits promus, tandis que 2 autres (soit 5,40%) les prennent comme réelles c'est-à-dire qu'elles présentent les produits comme ils sont.

A partir de ce même tableau, nous remarquons qu'un grand nombre d'enquêtés ne croient pas aux publicités, car ils les prennent comme naturellement exagérées, comme nous l'ont révélé nos enquêtés :un d'eux a par exemple dit :

> « *C'est forcément dans la nature même d'une publicité d'être exagérée, car son rôle est de mettre en valeur le produit* » .

Un autre enquêté, journaliste de profession, nous dit :

> *« Les services publicitaires chantent les qualités d'un produit et passent sous silence les défauts. En analysant une publicité, nous devons tenir compte de cette réalité que la vérité n'est pas du champ de vision de la publicité, car seul le côté positif est exploité pour attirer la clientèle ».*

Qu'en disent les variables ?

Tableau n°31: Fréquence des réponses selon la variable « sexe »

Variables / Réponses	Hommes		Femmes	
	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
Les publicités sont des réalités exagérées	18	90	15	88,25
Les publicités mentent sur les produits promus	1	5	1	5,88
Les publicités présentent les produits comme ils sont	1	5	1	5,88
Total	20	100	17	100

L'observation de ce tableau nous révèle que 18 hommes (soit 90%) et 15 femmes (soit 88,25%) affirment que les publicités qui passent dans les médias sont des réalités exagérées. Comme cette différence est bien minime, nous affirmons que les femmes et les homme ont une vision commune des publicités, donc que le sexe n'a pas influencé les réponses.

Tableau n°32 : Fréquence des réponses selon la variable « âge »

Variables / Réponses	Jeunes		Adultes	
	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
Les publicités sont des réalités exagérées	17	89,47	16	88,88
Les publicités mentent sur les produits promus	0	0	2	11,11
Les publicités présentent les produits comme ils sont	2	10,52	0	0
Total	19	100	18	100

L'observation de ce tableau nous révèle que 17 jeunes enquêtés (soit 89,47%) contre 16 adultes enquêtés (soit 88,88%) affirment que les publicités sont des réalités exagérées.

Ces données chiffrées nous conduisent à admettre que la variable âge n'a pas non plus influencé les réponses.

L'analyse de ces questions regroupées dans ce sous-thème nous fait remarquer un certain pessimisme de la part de nos enquêtés.

L'étude du sous-thème suivant nous permettra de bien connaître l'attitude que les gens affichent à l'égard du mensonge dont ils sont victimes.

V.2.2. Comportement manifesté à l'égard du mensonge

Question n°5 : Quand vous vous croyez trompé pour des causes nobles ou vitales, quelle est votre réaction ?

Sur cette question, nous avons regroupé les réponses données par nos enquêtés en deux catégories à savoir :

- ceux qui essaient de comprendre la situation et tolèrent le menteur,
- ceux qui méprisent le menteur ou se résignent.

Ainsi, nous avons comme réponses :

Tableau n°33 : Fréquence des réponses

Réponses	Effectif	Pourcentage
Tolérance	12	32,43
Mépris ou résignation	25	67,56
Total	37	100

De ce tableau, sur un total de 37 enquêtés, nous avons 12 (soit 32,43%) qui tolèrent un mensonge fait à leur endroit et dans un cas ultime ; et 25 (soit 67,56%) qui manifestent du mépris sinon se résignent.

Nous remarquons ainsi que, la plupart de nos enquêtés (67,56%) ne tolèrent pas qu'on leur mentent, peu importe la situation. Nous allons voir ce qu'il en est des variables.

Tableau n°34 : Fréquence des réponses selon la variable « sexe »

Variables / Réponses	Hommes		Femmes	
	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
Tolérance	5	25	7	41,17
Mépris ou résignation	15	75	10	58,82
Total	20	100	17	100

Ce tableau montre que 5 hommes enquêtés (soit 25%) et 7 femmes (soit 41,17%) affirment qu'ils tolèrent un mensonge fait dans un cas ultime, tandis que 15 hommes enquêtés (soit 75%) et 10 femmes (soit 58,82%) affirment qu'ils ne tolèrent pas un mensonge fait à leur endroit même dans un cas ultime. Ils précisent qu'ils méprisent ce type de menteur mais se résignent devant lui. En analysant les résultats qui se trouvent dans ce tableau, surtout les différences, il y a à affirmer que les femmes sont plus tolérantes que les hommes face au mensonge. Voyons à présent la variable âge.

Tableau n°35 : Fréquence des réponses selon la variable « âge »

Variables / Réponses	Jeunes		Adultes	
	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
Tolérance	6	31,57	6	33,33
Mépris ou résignation	13	68,42	12	66,66
Total	19	100	18	100

L'observation de ce tableau montre que 6 jeunes enquêtés (soit 31,57%) et 6 adultes (soit 33,33%) affirment qu'ils tolèrent sinon comprennent les gens qui leur mentent pour des causes nobles, tandis que 13 jeunes interrogés (soit 68,42%) et 12 adultes (soit 66,66%) disent qu'ils méprisent sinon se résignent à toute sorte de mensonge.

Considérant l'âge, nous remarquons qu'il n'a pas influencé les réponses. L'analyse de ce sous-thème nous fait découvrir que les gens sont plus sévères envers le mensonge leur adressé. Nous constatons en outre, que les gens aiment mentir à leur profit mais ne tolèrent pas les mensonges dont ils sont victimes.

L'analyse de tous ces résultats nous conduit à affirmer que, d'une façon générale, les gens mentent plus qu'ils n'aiment pas qu'on leur mente, quelque soit leur âge ou leur sexe.

V.3. SYNTHESE ET ESSAI DE SYSTEMATISATION

Les données ainsi présentées et analysées donnent à penser à un triple titre que nous pouvons résumer par les énoncés suivants : « vérité et mensonge au Burundi » d' abord « la crédibilité et confiance » ensuite, et « les valeurs positivantes du mensonge » enfin.

V.3.1. Vérité et mensonge au Burundi

La vérité et le mensonge sont deux réalités fréquentes dans la société burundaise. Ces dernières sont comme deux faces d'une même pièce, on ne trouve pas l'une en l'absence de l'autre. Pour le démontrer, réfléchissons sur « dire la vérité au Burundi » d'abord, sur « mentir au Burundi » ensuite.

V.3.1.1. Dire la vérité au Burundi

La vérité semble être une valeur bien prisée au Burundi ; Cela se remarque par exemple dans des jurements comme « Ni ukurí kuzima » ou dans les proverbes laudatifs à l'égard de la vérité dont nous citons quelques uns: « ukurí guca mu zîko ntigushá » ; « ukurí gucīsha inká ku kiraro » ; ukurí kurazirwa »[109].
Par ailleurs, à la question de savoir s'il fallait dire la vérité aux enfants, aux ami(e)s ou à la(au) conjoint(e), dans toutes les circonstances (voir (1ère question et Tableau 1),les réponses nous ont prouvé que la vérité est exigible, ce que nous interprétons sous trois volets suivants : à un enfant, à un(e) ami(e), à un(e) aimé(e).Revenons-y un peu pour montrer que ce devoir de vérité est souvent bafoué.

a) à un enfant

Dire la vérité à un enfant est une très bonne chose, mais comment la lui dire? Nous savons que dans la culture burundaise, il y a des mots tabous, et à un certain moment, l'enfant devient curieux et pose trop de questions embarrassantes. Là plus qu' ailleurs, CICERON a raison :

[109] RODEGEM (F.M), *Sagesse kirundi, proverbes, dictons , locutions usitées au Burundi*, Musée Royal du congo, Tervuren, 1961, p.341.

> *« Je pense en effet qu'il ne faut ni toujours parler, ni devant tous, ni contre tous ni pour tous, ni à tous de la même façon. Celui-là sera éloquent qui sera capable d'adapter son langage à ce qui conviendra dans chaque cas »*[110]

Dans pareille situation, tout le monde préfère se détourner de la vérité qui n'est pas à la mesure de l'enfant. Face à cet embarras donc, le devoir de vérité est mis en cause pour des raisons de commodité psychologique et /ou sociale.

b) à un(e) ami(e)

Dire la vérité à un(e) ami(e) semble également lié aux circonstances du moment et dépendre à la fois de la nature et du degré de l'amitié que se portent le diseur et le destinataire. Cela comme le disent ces deux locutions qui semble contradictoires « ndakwĭbire akabānga » et « irigúkŭnze rikuguma mū nda » c'est à dire *« je te révèle un secret » et « la parole bénéfique te reste dans le ventre »*.

En effet, la plupart des Burundais se réservent, ils ne disent pas tout à leurs amis. Les gens préfèrent garder en eux-même ce qu'ils pensent, car irirênze umunwa riba rirēnze impĭnga . C'est à dire « *La parole qui va au delà de la bouche est à la portée de tout le monde* ». Ainsi un enquêté nous a confirmé :

> *« Je ne peux la mettre au courant des autres relations que j'entretiens avec l'une ou l'autre prétendante »*

Cet état de chose peut être entraîné par la peur de perdre de tous les côtés, car les Burundais disent « Ni ukuvōmera zöse ntāwŭzi uruzăma kare ».(« Il *faut irriguer tous les champs car on ne sait pas celui qui portera fruit avant »).*
La non confiance en l'autre fragilise ainsi le devoir de la vérité à l'égard d'un(e) ami(e).

à un(e) aimé(e)

Les Burundais aiment comme tout être humain ; et entre les aimés , les sujets de discorde me manquent pas.
Les réponses données par nos enquêtes à la question 3 (cfr tableau 8) prouvent que les aimés peuvent se mettre mutuellement dans l'embarras, et rencontrer dans leur relation des situations qui les contraignent à ne pas se dire la vérité, du fait qu'ils ont peur de voir leur amour se disloquer ,parce qu' il y a des vérités qui font mal.C'est ainsi qu'un enquêté nous a dit

[110] TODOROV(T), *Théories du symbole*, Seuil, Paris, 1977, p.61

« Je ne peux pas la mettre au courant de toutes mes fortunes, du moins de ma vraie situation financière »

Un autre enquêté, marié, a précisé :

Je ne lui dirais pas que j'ai des relations avec d'autres femmes, vous savez que les femmes sont jalouses. Même si je suis attrapé en flagrant délit, je ne pourrais pas l'avouer »

Dans cet état de fait, pour ne blesser son aimé(e) ou pour ne pas démolir l'amour, on s'écarte délibérément ou carrément de la vérité ; et on préfère recourir à d'autres moyens.
Ce fait de se détourner de la vérité amère, désagréable peut être utile à la sauvegarde et /ou à la stabilité amicale ou conjugale car, dit-on, « entre deux maux, il faut choisir le moindre », et ce moindre peut être le mensonge.

V.3.1.2. Mentir au Burundi

A l'inverse de la vérité, le mensonge est généralement considéré comme une antivaleur. Cependant, le mensonge marque un pas d'avance sur la vérité et constitue un comportement presque quotidien. Il se trouve même justifié, surtout quand il y a un intérêt évident ou non avouable. Pour nous expliciter, considérons encore une fois les trois volets suivants :un enfant ,un(e) aimé(e)et un(e) ami(e).

a) à un enfant

Mentir à un enfant n'est pas un vice en soi ;c'est même des fois une voie de sortie. Prenons par exemple le domaine pédagogique : On ment à un enfant parce qu'on y est contraint ; il y a des vérités qui ne sont pas accessibles à un enfant. Il y a même une expression courante qui normalise ce comportement face à l'enfant :ibihêndwabâna(les petits mensonges destinés aux enfants).
Les barundais adaptent alors le message au niveau de l'enfant.

b) à un(e) aimé(e)

L'homme n'hésite pas à mentir à son ami(e) comme il ment à toute autre personne .comme l'a révélé notre enquête. En effet, la question 3 relative aux

sujets que les gens n'aiment pas évoquer entre eux, et comme le tableau 8 et les réponses de nos enquêtés le montrent, nous ont fait constater que les gens n'aiment pas traiter entre eux des sujets comme ceux relatifs à la vie privée de chacun, à la situation financière, à la situation familiale, etc. Quand ce genre de thèmes est évoqué, le mensonge fait son travail.
Ce la nous fait penser que tout mensonge n'est pas attentatoire aux bonnes relations que deux aimés peuvent entretenir, il peut même plutôt contribuer à leur sauvegarde, à leur maintien, et même à leur consolidation .

c) à un(e) ami(e)

L'ouverture à l'autre, c'est à dire à son ami(e) dépend également de la nature et du degré de leur amitié.
Cependant l'expérience montre que cette amitié peut s'effondrer quand il y a des intérêts.(voir tableau 4)
Ainsi, comme l'a révélé notre enquête, les gens mentent pour plusieurs raisons, les unes d'intérêt matériel et / ou économique et les autres moraux.
Quand les intérêts sont mis en jeu, peu nombreux sont ceux qui se désistent, et le mensonge est à l'horizon.
En réalité, les gens en général et les Burundais en particulier n'aiment pas que l'on sache tout d'eux. A n'importe quel degré d'amitié, les gens se réservent quelques choses.(voir question 3b,voir tableau 7). De surcroît, les gens mentent également dans l'intention de se mettre à hauteur de leurs ami(e)s et de se mettre en valeur.
Nous concluons en affirmant que le mensonge se prête mieux à plusieurs situations que la vérité.

V.3.2. La crédibilité et la confiance envers autrui

Rendu sur le terrain du dire, et comme nous le lisons dans le *Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale*, la confiance est « le fait d'accepter une chose qui n'est pas tout à fait sûre, l'acceptation de ce qui dit autrui »[1] . Les réponses de la question 2, présentées dans le tableau 24, nous montrent les burundais ne font plus confiance (C'est déclaré par 81,08% des répondants).
Ainsi nous a dit un de nos enquêtés :

« Non, je ne crois pas toujours à ce que me disent mes amis.
Il faut d'abord établir le degré de l'amitié afin d'écarter les amis conjoncturels et les amis sûrs ».

[1] Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale, p.284.

« Non, je fais des recherches en posant la question à d'autres personnes pour équilibres les réponses » .

De ces deux assertions, nous voyons que les Burundais ont toujours des doutes. Un autre enquêté est allé plus loin :

« Ça dépend du type d'ami ou d'ami(e) mais aussi de la circonstance. En tout état de cause, il serait difficile de croire à ce que tes amis et surtout tes amies disent car si on s'appuie sur la conception selon laquelle toute vérité n'est pas bonne à dire, il apparaît alors que beaucoup d'amis et surtout d'amies montrent toujours une seule face au moment où ils (elles) cachent l'autre ».

Dès lors ,il y a lieu d'affirmer qu'aujourd'hui les Burundais ont perdu leur crédibilité dans leurs relations avec d'autres Burundais. Comment cette situation s'est-elle produite et installée dans leurs rapports mutuels

Les réponses aux questions 2,8 et 9 (voir les tableaux 24,27 et 30)traitant du degré de confiance ou de crédibilité nous font constater que 81,08% des répondants à la question 2,et 86,46% des réponses à la question 8 et 89,18% à la question 9 montrent que les Burundais sont vraiment pessimistes quant à la véracité des propos d'autrui.
Ce nombre élevé est dû à de multiples déceptions qui s'opèrent et s'observent ici et là.
Dans la société burundaise actuelle, sans doute à cause de la détérioration des valeurs éthiques et à la paupérisation qui se généralise dans la population, rares sont ceux qui tiennent encore parole dans leurs engagements ;il y a même lieu de croire que le proverbe « Indahiro mbi ntirwāzá mū nda » (Un mauvais jurement ne fait pas mal au ventre) est devenu comme le principe moral guide des rapports humains.Aujourd'hui, quelqu'un n'hésiterait pas à mentir et même à porter un faux témoignage contre un innocent lorsqu'il s'agit de défendre les intérêts de sa famille, de son clan ou d'un intérêts de tout autre nature

Cette situation tendant à se généraliser, la confiance et la crédibilité envers autrui s'estompent. Cet état de faits a comme conséquence que tout le monde prend des distances face aux dires d'autrui. On ne sait même plus quand quelqu'un ment ou dit la vérité ni quand l'allocutaire croit aux paroles de son partenaire ou met en doute ses dires. La courtoisie reste de rigueur et la retenu de règle, mais personne ne croit plus à personne. Ce qui déculpabilise le menteur et installe le mensonge sur le banc de la normale.

V.3.3. Les valeurs positivantes du mensonge

La tendance à la normalisation du mensonge, en définitive, vient d'une certaine tendance à trouver au mensonge un certain nombre de valeurs positivantes.
En effet, à considérer les réponses de nos enquêtés et pour prendre le problème de manière globale, il nous semble autorisé de reconnaître au mensonge quelques côtés positifs, profitables, que nous résumons sous deux angles ; celui du menti et celui du menteur.

Du point de vue du menti, le mensonge est dit bénéfique par exemple pour quelqu'un à qui l'on refuse la vérité dans le but de le soulager de la misère ou de la souffrance.

Prenons un domaine bien précis. En médecine , faut-il préférer le mensonge à la vérité ? Si l'on considère l'intérêt de la personne malade, la réponse a toutes les chances d'être affirmative. Cependant le mensonge du médecin doit être suffisamment réfléchi pour laisser entrevoir un pan de la vérité de façon à ce que l'intéressé ne tombe pas de trop haut si les choses tournent mal, sans pour autant avoir fermé les issues vers l'espérance d'une évolution favorable.

On peut donc tenir pour acquis qu'il est profitable au malade que le médecin ait recours au mensonge :quelquefois, il importe de bien mentir, quand il le faut et de la manière la plus appropriée.

Pour revenir à nos données d'enquête, la question 4 (voir tableau 11) montre que les gens mentent pour des causes nobles . Ces dernières donnent une certaine valeur positive au mensonge. Le mensonge de sauvetage a la position la plus sage dans la société. En réalité le mensonge peut servir à éviter des remords .

Jetons maintenant un coup d'œil sur quelques valeurs positivantes du mensonge quand il est question d'intérêts. Comme nous l'avons montré aux questions 6 et 7 présentées consécutivement dans les tableaux 18 et 21 (soit 64,86% contre 35,13% et 70,27 contre 29,72%), les Burundais mentent pour accroître la crédibilité auprès de leurs financiers. Ils ont toujours tendance d'exagérer leurs qualités. Cela permet bien sûr d'obtenir de grosses sommes. Ce qui est profitable et pour le demandeur et pour l'institution financière. D'abord pour le demandeur qui, ainsi financé, pourra réaliser ses grands projets, ensuite pour l'institution qui en tirera de grands bénéfices.

Sommes toutes, au Burundi, les gens ne mentent pas pour le simple plaisir

de mentir. Ils mentent plutôt pour les intérêts. Ces derniers sont d'ordre psychologique; c'est le cas des gens qui mentent pour masquer leurs faiblesses, pour dissimuler les défauts, d'ordre moral ; c'est le cas des gens qui mentent pour sauver les autres, pour soulager les misérables et surtout d'ordre matériels ou économiques. Ce dernier est beaucoup plus fréquent et se manie de diverses manières.

CONLUSION GENERALE

Au terme de notre travail intitulé « **Le mentir valorisant. Approche psychosociale du mensonge au Burundi** », il convient de jeter un coup d'œil rétrospectif sur le but que nous nous étions fixé au départ pour vérifier s'il a été atteint ou pas. De plus, c'est une occasion d'apprécier l'issue des hypothèses et enfin de tirer des conclusions.

En effet, la complexité du phénomène du mensonge a attiré notre curiosité au niveau pratique. La duplicité du mensonge laisse à entrevoir quelque valeur positive dans des circonstances bien précises qui le rendraient utile ou contraignant dans la vie de l'homme.
Ceci nous a conduit à penser si l'homme ne mentirait pas pour se mettre en valeur, si le mensonge ne contribuerait à la sauvegarde de l'image de soi du menteur ou encore s'il œuvrerait au maintien de l'équilibre et de l'harmonie sociale.

Notre travail a débuté par la partie introductive dans laquelle nous avons présenté la problématique, énoncé les hypothèses, motivé le choix du sujet et délimité le sujet.

Entrant dans le vif du sujet, nous avons abordé la première partie. Le premier chapitre consistait à élucider certains concepts clés entourés d'un support théorique.
Le deuxième chapitre portait sur la typologie du mensonge. Dans ce chapitre, nous avons classé les différents types de mensonge afin de déceler les mensonges les plus anodins que d'autres.
Dans le troisième chapitre nous avons montré l'univers valorisant du mensonge.
La deuxième partie portait sur la présentation, l'analyse et l' interprétation des résultats.
Dans le quatrième chapitre nous avons décrit la méthodologie utilisée pour analyser et interpréter les résultats de l'enquête. Nous avons clôturé la deuxième partie par une petite synthèse et une conclusion générale. Aussi, faudrait-il souligner que nous avons eu recours à l'analyse quantitative des

données de notre enquête que nous avons recueillies par le canal du questionnaire.
Le mobile qui a motivé ce travail était de vérifier pourquoi le mensonge a un niveau aussi élevé, si son côté utile, profitable voire positif ne serait pas un des facteurs à la base de sa montée.

Pour aboutir à cette fin, nous avons formulée une hypothèse générale et des hypothèses opératoires qui ont été toutes confirmées.

En effet, la première hypothèse selon laquelle le mensonge contribuerait à la sauvegarde de l'image de soi a été confirmée. A l'issue de notre enquête, nous avons constaté que nos variables, c'est-à-dire les hommes et les femmes, les jeunes et les adultes ont une même conception quant à la contribution du mensonge à la sauvegarde l'image de soi du menteur.

La deuxième hypothèse selon laquelle le mensonge oeuvrerait au maintien de l'équilibre et de l'harmonie sociale a été également confirmée. En effet, les hommes et les femmes, les jeunes comme les adultes ont répondu de la même façon.

En plus, tous nos enquêtés nous ont confirmé qu'il existe bel et bien des cas de force majeure qui contraignent au mensonge. Donc, les hommes, les femmes, les jeunes comme les adultes ont une même opinion sur ce type de mensonge contraignant.

De ce qui vient d'être esquissé ci-haut, il ressort que toutes nos variables ont été pertinentes. Ainsi, nous avons été conduit à la confirmation de toutes nos hypothèses.
Nous ne prétendons pas certes pas avoir épuisé le sujet. Nous n'avons pas touché à tous les contours de la question, notamment les autres approches du mensonge, le mensonge pathologique, le mensonge enfantin, le côté moral du mensonge, etc. De ce fait, nous voudrions inviter toute personne qui serait intéressée par le domaine à nous compléter même en cas de besoin. Nous restons ouvert à toute critique ou à tout complément en la matière.

BIBLIOGRAPHIE

DICTIONNAIRES

1. AUROUX (S.), *Les notions philosophiques* , Paris, P.U.F, 1990.
2. SFEZ (L.), *Dictionnaire critique de la communication,* Paris, P.U.F,1981
3 .Le Nouveau Petit Robert, Dictionnaire de la langue française, Paris, Dalloz, 1994.
4. *Nouveau répertoire de droit*, Jurisprudence générale, Paris, Dalloz, 1963.
5. *Le Grand Larousse Universel,* Paris, Librairie Larousse, 1984.
6.Lexique des termes juridiques, 3e Ed., Paris, Dalloz, 1974.

OUVRAGES GENERAUX

1. ARENDT (H), *La crise de la culture,* Paris, Gallimard, 1972.
2. BASCOU (J.R), *L'enfant et le mensonge : Vérité et mensonge de l'enfant et de l'adolescent,* Toulouse, Privat, 1975.
3. BOLONGO (L.), *Droit pénal spécial zaïrois*, Paris, Tome 1, LGDJ, Pichon et R. Durand, 1976.
4. CHARON (G.M), *L'état des médias,* Paris, éd. La Découverte/Médias-pouvoir, CFPJ, 1991.
5. DELANDSHEERE (G.), *Introduction de la recherche en éducation,* Paris, Armand Colin, 4ème édition, revue et augmentée, 1976.
6. DEMMENAC, *La propagande politique*, Paris, Que sais-je ?, P.U.F, 1976
7. D'HAINAUT (L.), *Concepts et méthodes de la statistique : Un guide pour l'application de l'outil statistique aux phénomènes et aux situations des sciences de l'homme et de l'éducation,* Paris, éd. Labour, 1978.
8. GARCON (E), *Code pénal annoté,* Paris, tome 1, Sirey, 1952.
9. GHIGLIOER (R) et MATELON (B), *Les enquêtes sociologiques,* Paris, Armand Colin, 1980.
10. GOYET (F.), *Droit pénal spécial,* Paris, 8ème édition, Sirey, 1972.

11. GUINCHARD (S.), *La publicité mensongère en droit français et en droit fédéral suisse (étude comparative de l'autonomie au civil et au pénal d'un délit économique),* Paris, Sirey, 1971.
12. HAMELIN (O.) , *Système du savoir,* Paris, P.U.F, 1956.
13. JANKELEVITCH (V.), *Traité des vertus : Les vertus de l'amour,* Paris, Bordas/ Mouton, 1970.
14. KAMTO (M.), *Déchéance de la politique,* Yaoundé, éd. MANDARA, 1999.
15. LE DUC (R.), *La publicité, une force au service de l'entreprise,*
16. LE PLAIE (C.), *Les fiançailles : Etude sociologique,* Institut de recherche économique et sociale, Paris, Louvain, 19Bordas, Paris, 1984.
17. LENAIN (P.), *La chose politique*, Paris, Economica, 1988.
18. LENAIN (P.), *Le mensonge politique,* Paris, Economica, 1988.
19. LE SENNE (R.), *Traité de la morale,* Paris, PUF, 1967.
20. MACHIAVEL (N.), *Le Prince* (trad. de R. Navers), Paris, Garnier /Flammarion, 1972.
21. MASSARD (M.), *Foi chrétienne, Vérité de l'homme*, Point de repère casterman, 1967.
22. MAUREY (G.), *Mentir. Bienfaits et méfaits,* Bruxelles-Paris , De Beboeck & Larcier. S.A, 1996.
23. MAYAUD (Y.), *Le mensonge en droit pénal,* Paris, éd. L'Hermes, 1977 .
24. MINEUR (G.), Commentaire du code pénal congolais, Bruxelles, 2ème éd. Larcier, 1953.
25. MUCCHIELLI (R.), *Analyse du contenu,* 3e éd. Revue et mise à jour, 1977.
26. MUCCHIELLI (R.), *Le questionnaire dans l'enquête psychosociale : Connaissance du problème. Applications pratiques,* 5ème éd. Revue et augmentée, 1977.
27. PINTO (R.) et GRAWITZ (M.), *Méthodes des sciences sociales,* tome 2, Dalloz, Paris, 1964.
28. RONGERE (P.), *Méthode des sciences sociales,* Paris, Dalloz, 1971.
29. ROSSI-LANDI (Guy), *Les journalistes politiques, Le procès des juges,* Paris, Dalloz, 1971.

30. SAGNE (J-C), *Conflit, changement, conversion, Pour une éthique de la réciprocité,* Paris, Cerf/Deslée, 197 4.

31. SILLTIZ (C.), WRIGHTZMAN (I.S) et COOK (GW), *Les méthodes de recherche en sciences sociales*, Montréal, les éd. HRW, 1977.
32. SUTTER (J.M), *Le mensonge chez l'enfant,* Paris, PUF, 1972.
33. TODOROV (T.), *Théorie du symbole*, Paris, éd. Seuil, 1977.
34. VICTOROFF (D), *Psychologie de la publicité*, PUF, Paris, 1970.

ANNEXES

QUESTIONNAIRE D'ENQUETE SUR TERRAIN

Identification de l' enquêté :AGE
SEXE :

ETAT CIVIL :

QUESTIONS

1.Devez-vous dire la vérité à vos enfants ou à vos ami(e)s ou à votre conjoint(e),dans toutes les circonstances ?Justifiez votre réponse.

.

2 .Croyez-vous toujours à ce que vous disent vos ami(e)s intimes ? Si oui, pourquoi ? Si non pourquoi pas

3 . Vous êtes marié ou fiancé ou ni l'un ni l'autre ?
a)Vous êtes –vous parlé(ou vous parlez-vous ,ou vous parlerez-vous)avec franchise ?

b)Lui avez –vous caché (ou lui cachez-vous ,ou lui cacherez-vous quelque chose?

c)Quels sont les sujets que vous n' aimiez pas(ou n'aimez ou n'aimerez pas) traiter avec lui(ou avec elle) ?Pourquoi ?

4.Ne vous est pas arrivé de mentir pour des causes nobles, vitales ?
SI oui ,lesquelles par exemples ?

5.Quand vous vous croyez trompé pour des causes nobles ou vitales, quelle est votre réaction ?

6.Lorsque vos demandez (ou demanderez) un crédit à la Banque ,
donnez –vous (ou donnerez-vous)toujours des données exactes ?

7.Lorsque vous présentez (ou présenterez) des projets aux bailleurs
donnez –vous (ou donnerez-vous) toujours des informations réelles ? Justifiez
votre réponse .

8.Que pensez-vous des propos (discours) des politiciens par rapport
à la vérité ?

9.Que pensez-vous des publicités faites dans les médias ou à la télévision
rapport à la vérité ?

10.Une personne peut –elle se mettre en valeur grâce au mensonge ?Si oui comment ?Si non pourquoi pas